isère magazine

N°79

février 2007

SPECIAL BUDGET 2007

DECOUVERTE

Rives-Moirans

ZOOM

Le 97e collège de l'Isère

→ L'Isère lance son agenda 21

L'urgence écologique

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

isère Conseil Général

Plus proche de vous !

sommaire N° 79

Isère Magazine

Le Conseil général lance son agenda 21
L'avenir est entre nos mains !

L'alcool, ce faux ami

1,3 milliard pour l'Isère

Les musées entrent au collège

Rives-Moirans

30 jours d'Isère	4
L'image du mois	10
Vivre mieux	
Agriculture	19
Handicap	21
Social	22
Sport	35
Expression politique	34
Trésor d'Isère	36
Made in Isère	37
Gens d'ici	42
Ils font l'Isère	44
Temps libre	46
C'est notre histoire	51

L'ÉDITO d'André Vallini

© F. Pattou

A vous de jouer !

L'air de nos villes est vicié, l'eau de nos rivières est polluée, les glaciers reculent, la déforestation s'étend, le trou dans la couche d'ozone s'agrandit… Au rythme où la planète se dégrade, l'équilibre de notre propre survie est menacé. Mais si ces périls sont connus, ils semblent souvent nous dépasser. C'est faux.

En Isère, nous avons décidé d'agir contre cette spirale suicidaire : en développant nos transports publics, en protégeant nos espaces naturels, en recyclant nos déchets, en construisant des bâtiments économes en énergie, en favorisant les énergies propres et renouvelables, en soutenant une agriculture respectueuse de l'environnement, en protégeant nos espèces végétales et animales. Et en lançant, dès 2007, notre agenda 21. Ces actions ne sont pas toutes révolutionnaires, mais c'est la multiplication de petits gestes par des millions d'habitants qui pourra nous épargner demain des mesures plus radicales. C'est donc à chacun d'entre nous, à son niveau, d'agir et de réagir. Alors à vous de jouer !

Le président du Conseil général
André Vallini

Isère Magazine février 2007 N°79

Hôtel du Département, 7 rue Fantin Latour, BP 1096, 38022 Grenoble Cedex 1 - Tél. 04 76 00 38 38 poste 3758 - Fax 04 76 00 38 09 - Site Web : www.cg38.fr ; Directeur de la publication, Erik Burdet ; Rédactrice en chef, Véronique Granger ; Rédaction : Richard Juillet, Véronique Buthod ; Maquettistes : Isabelle Cambie, Richard Andrieux ; Photographes : Frédérick Pattou, Michel Giraud ; Photos de couverture : REA ; ont collaboré à ce numéro : Laurence Chalubert (rubrique temps libre), Marion Frison, Christelle Thibaud, Corine Lacrampe, Annick Berlioz / Coordination : ACTIS, 48, rue de l'Arbre sec, 75001 Paris. Distribution : Adrexo / Gestion des abonnements : ADR-Act'Isère, 38501 Voiron cedex / Tirage : 490 000 exemplaires. Dépôt légal : 2e semestre 2004 ; ISSN : 1636-4171

Têtes d'affiche

© M. Giraud

Michel Malenfant

>> Chercheur bénévole, fondateur et président du Centre de recherches préhistoriques du Vercors, Michel Malenfant, 74 ans, a reçu un hommage appuyé de Claude Bertrand, vice-président du Conseil général chargé de la culture, le 12 décembre dernier, au Musée dauphinois, pour l'ensemble de son action en matière de prospection archéologique et de vulgarisation, auprès du jeune public, de la période préhistorique. Inventeur en 1972 d'un atelier de taille de silex du néolithique, à Vassieux-en-Vercors, Michel Malenfant exerçait la profession de médecin. Ses nombreuses découvertes devraient rejoindre prochainement les collections du Musée dauphinois.

© D.R

Dr Van Nhan Nguyen

>> Le 22 novembre dernier, le docteur Van Nhan Nguyen a reçu des mains de Michel Morin, préfet de l'Isère, les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du mérite au titre du ministère de la Santé et des Solidarités. D'origine vietnamienne, le docteur Van Nhan Nguyen, 66 ans, est actuellement en poste au Centre médico-universitaire Daniel Douady à Saint-Hilaire-du-Touvet où il dirige le service de médecine physique et de rééducation. Cette spécialité n'est pas la seule corde à son arc : il est également compétent et diplômé en biologie, médecine du sport, médecine d'urgence, pneumo-phtisiologie, pédiatrie et urologie, discipline qu'il exerce au CHU de Grenoble.

© R. Juillet

Serge Cérantola

>> Directeur, metteur en scène et acteur de la troupe "les Tréteaux de la Cumane", formation qu'il a fondé à Saint-Marcellin en 1968, Serge Cérantola, 69 ans, professeur de français à la retraite, vient d'être doublement honoré : il a en effet reçu, à l'unanimité, le premier prix d'interprétation masculine du 22e Concours national de théâtre amateur qui s'est déroulé en novembre dernier à Joué-les-Tours pour son rôle de Bourgmestre dans le spectacle "le Dragon" d'Evgueni Schwarz. Quant à sa troupe, qui représentait la région Rhône-Alpes lors de ce festival, elle a reçu la Tour d'or 2006, prix qui récompense la meilleure compagnie de théâtre amateur de France.

Eau

L'Isère gère bien son eau et maîtrise ses prix

C'est ce que révèle l'enquête sur le prix de l'eau en 2005 réalisée par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, établissement dépendant du ministère de l'Ecologie et du développement durable. L'Isère arrive en effet à la première place des prix les moins élevés parmi les 25 départements du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, avec 2,30 euros le m³ contre 3,11 euros le m³, par exemple, dans le département de la Saône-et-Loire. Une situation qui ne doit rien au hasard. Certes, la nature a bien fait les choses en dotant notre département d'une ressource en eau abondante et de qualité, mais le travail des hommes est également à saluer. Des investissements réguliers ont en effet été entrepris depuis plusieurs années par les communes et groupements de communes avec le soutien financier du Conseil général pour améliorer la gestion des réseaux. Les aides départementales, de l'ordre de 10 millions d'euros par an, concernent tous les équipements structurants : les réservoirs d'eau potable, les

© T. Northcut/Gettylmages

>> Avec 2,30 euros le m³ en moyenne, l'Isère se place en tête des départements du secteur Rhône-Méditerrannée-Corse, soit 25 départements du Grand-Sud-Est. Abondance de la ressource, qualité des infrastructures et gestion publique expliquent ce succès.

Comment est déterminé le prix de l'eau ?

Alors que le prix de l'eau est de 2,30 euros le m³ en Isère, le prix moyen sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée-Corse est de 2,79 euros le m³ TTC. Ce prix se décompose de la façon suivante :

- **Distribution de l'eau potable : 1,32 euro.**
- **Collecte et traitement des eaux usées (assainissement) : 0,96 euro.**
- **Redevances de l'Agence de l'eau (préservation des ressources en eau et lutte contre la pollution) : 0,37 euro.**
- **Taxes diverses (TVA, Voies navigables de France... : 0,14 euro.**

Pour information, la consommation moyenne en France en eau est de 140 litres par jour et par habitant (boisson, cuisine, appareils ménagers, chasse d'eau, douche, bain...).

Patrimoine

Vizille, jardin remarquable

Le Domaine départemental de Vizille, site du Conseil général qui réunit un parc de cent hectares de verdure, un château du XVIIe siècle et le musée de la Révolution française, a reçu cet automne le prestigieux label « Jardin remarquable » décerné par le ministère de la Culture et de la communication. Une récompense légitime pour ce domaine riche en histoire, créé par le duc de Lesdiguières. Les arbres remarquables bordant le plan d'eau, mis en valeur par une signalétique, rappellent cette empreinte du temps. Le parc est aussi le témoin des grandes époques des jardins : depuis 2004, des travaux réalisés sur le parvis du château ont permis l'aménagement de trois parterres à la française, d'inspiration Renaissance, qui complètent la roseraie.

© F. Pattou

Enfin, la présence de nombreux animaux autour des étangs et dans le parc animalier contribue à l'intérêt de ce poumon vert, à redécouvrir indéfiniment.

>> Ouvert toute l'année sauf le mardi.
04 76 68 07 35.

points de captage, les conduites d'adduction, mais également le traitement des eaux usées avec les stations d'épuration et les collecteurs de transit. Ce niveau d'équipement en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement, couplé à des dépenses de fonctionnement optimisées, expliquent ce prix bas dont bénéficient les usagers isérois. Pour Christian Nucci, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture et des politiques de l'eau, un autre élément est à prendre en compte pour expliquer l'exception iséroise : *« Contrairement à de nombreux départements français, l'eau, en Isère, est en grande partie gérée par des organismes publics, ce qui exclut la notion de profit pour cette ressource vitale ».*

© F. Pattou

Citoyenneté et solidarité

Réduire la distance entre les générations

© L. Dastrevigne

Permettre à des Isérois habitant dans le Trièves, un territoire rural à faible densité de population, de se parler et de se voir grâce aux nouvelles technologies, c'est le défi réussi par le Conseil général de l'Isère. A Mens, Annette Pellegrin, conseillère générale du canton, accueillait le 8 décembre dernier à la Maison du Conseil général quinze collégiens ; dans le même temps, à Monestier-de-Clermont, Catherine Brette, conseillère générale déléguée chargée de l'agenda 21 départemental, était entourée de pensionnaires de la maison de retraite L'âge d'or, établissement rompu à l'usage des nouvelles technologies de communication, puisqu'il réalise des télédiagnostics avec le Centre hospitalier de Grenoble. L'objectif : permettre à ces deux publics de dialoguer tout en se voyant sur écran géant. *« La solidarité, c'est aussi échanger par des moyens modernes pour éviter l'isolement »* a expliqué Annette Pellegrin. Cette initiative a permis de mesurer la réelle motivation des collégiens et le plaisir qu'ils avaient à s'exprimer sur le thème du travail, des transports, et à écouter les récits de leurs aînés. Elle prouve qu'avec un peu de bonne volonté — et de technique —, on peut réduire les distances, à la fois géographiques et entre générations. Il reste encore de nombreux sujets passionnants de débats, notamment sur la famille, et l'opération devrait donc être reconduite prochainement. *« Mais surtout, devant ce succès, la visio-conférence sera utilisée à l'avenir pour permettre aux élus et à la population du Trièves de dialoguer, à partir de la maison du Conseil général à Mens, avec d'autres sites du département »,* souligne Annette Pellegrin.

Mémoire

Il était une fois l'Isère...

« L'Isère est un département aux ressources naturelles assez pauvres, avec de hautes montagnes dont on ne peut guère tirer parti. » L'écolier isérois qui copia ces lignes dans son cahier de géographie au début du siècle dernier ne pouvait s'imaginer que, des années plus tard, nos cimes attireraient des milliers de touristes de France entière, que des machines à laver remplaceraient le lavoir, que les images du monde circuleraient via les satellites... Et nous, peut-on se représenter cette époque où les nouvelles du pays se transmettaient aux fontaines, où l'orange était un cadeau de Noël, où les gens prenaient le temps de se parler sans téléphone ? Martine Galiano, auteur de nombreux ouvrages sur la région, nous invite dans *C'était hier en Isère* à un beau voyage dans le temps et dans l'histoire de notre département. Au gré des récits d'anciens et des clichés jaunis revivent ses traditions séculaires, ses paysages emprunts d'histoire. Un portrait sensible autant qu'historique qui contribue à forger l'identité et la culture de notre département. Cet ouvrage a été édité par Alan Sutton avec le soutien du Conseil général de l'Isère.

© D.R

Bois

Participez au Trophée 2007

© M. Giraud

Le Trophée Bois est depuis 2001 l'occasion pour le Conseil général de promouvoir ce matériau noble et renouvelable dont la filière emploie 1 000 personnes en Isère. Chaque année, le Département récompense donc, en partenariat avec l'association Créabois, les plus belles réalisations du département. Pour participer à l'édition 2007, dont le thème est "Le bois dans les bâtiments agricoles", communes et architectes devront faire acte de candidature avant fin janvier auprès du Conseil général. Le jury, présidé par Gérard Arnaud, vice-président du Conseil général chargé de la forêt, procédera à la désignation des lauréats lors du Salon européen du bois qui se déroulera à Grenoble-Alpexpo du 19 au 22 avril, avec une remise des trophées bois prévue le 20 avril.

>> Contact : 04 76 00 33 21.

Conseil général

Des horaires d'ouverture garantis

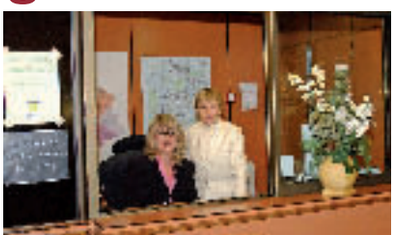

© M. Giraud

Avec la loi de décentralisation, le Conseil général a intégré en 2006 près de 1 500 agents issus du ministère de l'Education nationale et de l'Equipement. En parallèle, pour se rapprocher des Isérois, il a ouvert 13 Maisons du Conseil général dans chacun des 13 territoires de l'Isère. Pour garantir au public de larges horaires d'ouverture tout en harmonisant les temps de travail de ses agents, le Conseil général a négocié avec les organisations syndicales un nouveau règlement. Chaque service s'engage ainsi sur une ouverture au public de 8 heures minimum avec des plages horaires obligatoires communes (9 h à 12 h, 14 h à 17 h).

Transport

Le président du Sénégal en visite en Isère

© F. Pattou

Il n'est pas courant qu'un chef d'Etat vienne recevoir 47 ans plus tard l'original de son diplôme de Docteur en droit, obtenu en 1959 à la Faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble — aujourd'hui université Pierre-Mendès-France. A l'invitation des responsables des universités iséroises, son excellence, Maître Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal depuis 2 000, s'est rendu en Isère du 10 au 12 décembre derniers pour recevoir officiellement son diplôme, mais également pour animer une conférence sur « l'Afrique face à la mondialisation » et échanger avec ses confrères avocats du barreau de Grenoble.

A l'occasion de cette visite, le président Abdoulaye Wade a préalablement rencontré la communauté sénégalaise iséroise, avant d'être reçu dans les salons de l'ancien Palais du Parlement du Dauphiné, à Grenoble, par Christine Crifo, vice-présidente du Conseil général chargée de la coopération décentralisée. Le Conseil général de l'Isère conduit en effet depuis 2001 un ambitieux programme de développement avec la région de Tambacounda, située à l'est du Sénégal, démarche que le président Wade a qualifié d'exemplaire. Cette coopération, qui a débuté avec la valorisation des espaces naturels, le tourisme intégré et la formation de guides-accompagnateurs, s'est élargie en 2002 aux domaines de la santé, avec la création de dispensaires, l'envoi de petits équipements et la formation de personnel médical. Dernièrement, les domaines de la culture, de l'éducation, de l'hydraulique (réalisation de puits et de micro-barrages) et de l'agriculture ont également été abordés.

Economie

Biopolis : créer de nouveaux emplois dans le biomédical

Chirurgie assistée par ordinateur, imagerie médicale, télémédecine, biomédicaments… Avec un millier de chercheurs en biologie et 4 600 étudiants dans les sciences du vivant, l'Isère a tous les atouts pour inventer la médecine de demain. Plusieurs entreprises issues des laboratoires locaux ont déjà émergé dans ce secteur d'avenir. Mais le potentiel est loin d'être exploité. Biopolis, une structure d'accueil pour des entreprises innovantes du biomédical qui vient d'être inaugurée près du centre hospitalier universitaire de Grenoble, vise à faciliter le passage de « l'éprouvette » au marché. Cette pépinière de 2 000 m², constituée de laboratoires modulables et de plateaux techniques, peut héberger une vingtaine de jeunes sociétés sélectionnées. Sa réalisation, portée par les collectivités locales et l'Université Joseph Fourier, a été financée à hauteur de 1,4 million d'euros par le Conseil général sur un total de 7,5 millions d'euros.

© D.R

Flore

Les plantes de l'Isère en images

© Gentiana-Gourgues

Pour connaître, reconnaître, aimer et préserver ce patrimoine naturel, l'association de botanique Gentiana propose, en partenariat avec le Conseil général, des soirées diaporamas animés par un botaniste confirmé. Trois territoires sont au programme. La flore de la Bièvre sera ainsi présentée le 30 janvier, à 18 h 30, à la salle des fêtes de La Côte-Saint-André et le 31 janvier, à 18 h 30, à la salle du Rocher à Beaurepaire. La flore de l'agglomération grenobloise sera détaillée le 7 février, à 18 h 30, au LCR Estienne d'Orves à Echirolles et le 8 février, à 18 h 30, au cinéma du Jeu de Paume à Vizille. Enfin, vous trouverez toutes les informations sur la flore de l'Oisans le 15 février, à 18 h 30, à la salle polyvalente de la mairie de Bourg-d'Oisans et le 20 février, à 18 h, à la salle Rif Fontan à Vaujany. Conférences tout public et gratuites.

>> Contacts : Conseil général, 04 76 00 33 31. Gentiana : 04 76 03 37 37.

Déplacements

Donnez votre avis sur le PDU

©PF. Pattou

Déplacements, pollution atmosphérique et santé sont quelques uns des grands enjeux du XXIe siècle. Pour répondre à ces grandes questions, le Syndicat mixte des transports en commun propose un Plan de déplacements urbains (PDU) afin de coordonner et d'optimiser les politiques de mobilité dans l'agglomération grenobloise. Ce projet de PDU 2006/2012 est aujourd'hui soumis à enquête publique. Vous pouvez prendre connaissance du dossier jusqu'au 16 février inclus au Conseil général de l'Isère.

>> Hôtel du Département, 7 rue Fantin-Latour, Grenoble, Service de la questure, bureau F 314. De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Ecocitoyen

La police de la nature en Isère ?

© J-F. Noblet

Les citoyens sont de plus en plus sensibles à l'environnement, mais les infractions ne cessent d'augmenter : pollution de l'air, de l'eau, nuisances sonores, décharges sauvages, circulation d'engins motorisés sur des sentiers, implantation de panneaux publicitaires. Faut-il développer la police de la nature en Isère ? Cette question a été soulevée lors de la 13e Conférence départementale de l'environnement, organisée par le Conseil général de l'Isère en partenariat avec les représentants de la justice et de l'Etat, les maires et associations environnementales isérois. *« Prévention et éducation ne suffisent pas toujours, il faut parfois contraindre »* a déclaré Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement. Les agents de l'Etat (Office national des forêts, DDASS, Drire, etc.) habilités à faire respecter les lois sur l'environnement, les maires, le préfet et les procureurs ont un rôle à jouer. Mais chaque citoyen peut aussi s'impliquer en participant à une « veille écologique ».

>> Contact : Service environnement du Conseil général de l'Isère, 04 76 00 33 30 ou a.callec@cg38.fr

Exposition

Henriette Gröll et le jeu des couleurs

©D.R

C'est à une grande artiste iséroise que le musée départemental de l'Ancien évêché rend hommage jusqu'au mois de mai. Née en 1906 à Grenoble, Henriette Gröll a baigné dès sa plus tendre enfance dans une ambiance artistique. Après une première exposition à Grenoble, à 16 ans, elle figurait un an plus tard, avec sa toile *Au soleil*, aux côtés de celles d'Henri Matisse. En 1953, elle remporta, parmi 600 peintres, la médaille d'argent au Grand prix des Beaux-Arts de Paris. Entre Paris et Sassenage, où elle passait tous ses étés et où elle revint s'installer définitivement avec son mari, l'alpiniste Pierre Dalloz, l'artiste dauphinoise a constitué une œuvre de plus de 2 000 toiles et quelques milliers de dessins. A l'occasion du centenaire de sa naissance, le musée départemental expose 32 huiles sur toile et des dessins à l'encre de Chine, issus de collections privées, de cette grande dame. On y retrouve sa passion pour les couleurs et le rendu des matières. Le musée de l'Ancien évêché est l'un des neuf musées du Conseil général de l'Isère. Depuis 2004, l'entrée dans ces musées est gratuite pour faciliter l'accès à la culture de tous les Isérois.

>> Musée de l'Ancien évêché. Tous les jours sauf mardi matin, 2 rue Très-Cloîtres à Grenoble, Contact : 04 76 03 15 25.

Télex

La Peep lance son 23e Grand prix des jeunes lecteurs en Isère. Cette manifestation, parrainée par l'Education nationale, est ouverte gratuitement à tous les élèves de CM1, CM2 et de 6e, individuellement ou via leur établissement scolaire. Il leur suffit de rédiger une fiche de lecture sur le livre de leur choix à partir d'un bulletin fourni par l'association de parents d'élèves (à télécharger sur leur site : www.peep.asso.fr/isere, ou à demander par téléphone au 04 76 87 23 35) avant le 6 février 2007.

Après New York, Tokyo et Göteborg, le Nord-Isère a sa Carte verte. C'est la deuxième lancée en France par la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, après Villeurbanne. Elle répertorie des sites et services en matière d'environnement sur la région : déchetteries, installateur de panneaux solaires, sites naturels, vente de produits agricoles locaux… Les habitants du Nord-Isère ont participé à la réalisation du contenu.

>> Contact : www.frapna.org, Frapna Isère, 04 76 42 64 08.

Amoureux des abeilles, le Syndicat apicole dauphinois vous propose des formations à la pratique de l'apiculture les vendredis 2, 9, 16 et 23 mars de 20 h à 22 h 30 au siège du Syndicat apicole, 26 rue Garibaldi à Fontaine et le samedi 31 mars à Vizille. Ces cours théoriques seront suivis de travaux pratiques sur des ruches en avril et mai.

>> Inscriptions lors des permanences du SAD, les mercredis de 15 h à 19 h ou au 04 76 21 77 88.

Transports

Parking relais : gros succès

© F. Pattou

Le parc-relais de Plan Menu, situé à Coublevie, près de Voiron, sur le trajet de la ligne express Voiron-Grenoble-Crolles, a été inauguré le 8 décembre dernier par André Vallini. Ce parking, d'une capacité de 100 places, financé à 50 % par le Conseil général et à 50 % par le Pays voironnais, pour un budget total de 350 000 euros, s'inscrit dans la politique de transports du Conseil général, pour inciter la population à utiliser les transports en commun. Un mode de déplacement moins coûteux que la voiture. La ligne express Voiron-Crolles propose, par exemple, 11 départs depuis Voiron, toutes les 10 minutes environ, entre 6 h 25 et 8 h 20. Sa fréquentation est de 3 000 voyageurs par jour.

>> Contact : www.transisere.fr

Aéroport

Promouvoir le ciel isérois

© M. Giraud

Développer le trafic de l'aéroport Grenoble-Isère en soutenant les compagnies aériennes qui y sont implantées, et aider en contrepartie les acteurs isérois — hôteliers, stations de ski, entreprises… — à profiter des retombées économiques et touristiques induites. C'est l'objectif d'une nouvelle association, Airliance Alpes Dauphiné. Installée au sein de l'aéroport, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, l'association fondée par la fédération des offices de tourisme de l'Isère, de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble et de la Société d'exploitation de l'aéroport, compte déjà une trentaine de membres. Elle a signé une convention avec le Conseil général de l'Isère, propriétaire de l'aéroport, qui s'engage à soutenir son action.

>> Contact : www.airliance.asso.fr

Routes

Le désenclavement de l'Oisans s'accélère

© F. Pattou

© M. Giraud

Après la réalisation des déviations de Jarrie et de Séchilienne, la création d'un créneau de dépassement à la sortie de Livet, l'aménagement de l'axe Grenoble-Bourg-d'Oisans, soit 50 km environ, le désenclavement routier du massif de l'Oisans se poursuit, avec la mise en service depuis novembre dernier de la déviation de Gavet. Cet aménagement, très attendu par les populations locales et les opérateurs touristiques des stations de l'Oisans, a été financé à part égale par le Conseil général de l'Isère, l'Etat et la Région Rhône-Alpes pour un montant total de 9,8 millions d'euros. Rendue nécessaire pour améliorer la fluidité du trafic mais aussi par l'étroitesse de la chaussée dans le bourg, la dangerosité des cheminements piétons et la proximité d'un habitat supportant de très fortes nuisances — on se souvient qu'un car avait partiellement détruit une maison il y a trois ans —, cette déviation facilite aujourd'hui l'écoulement d'un trafic qui affiche des pointes jusqu'à 20 000 véhicules/jour et diminue les nuisances pour les résidents. D'une longueur de 1 200 mètres, elle a nécessité la réalisation de deux ouvrages d'art, le déplacement du stade de football et la construction d'un mur antibruit. Des travaux paysagers compléteront l'ensemble de ce chantier dès le printemps. Prochains travaux programmés sur cet axe en 2007 et 2008 : les déviations de Livet et de Bourg-d'Oisans, ainsi qu'un nouveau créneau de dépassement à Gavet.

Environnement

Un guide pour consommer malin et jeter moins

Savez-vous que, dans votre poubelle, 75 % des déchets sont compostables et recyclables et qu'en faisant un petit effort supplémentaire au moment de l'achat d'un article – en privilégiant, par exemple, l'usage d'un savon plutôt qu'un gel douche –, la quantité de ces déchets pourrait diminuer sensiblement et résoudre en grande partie la problématique de leur élimination ? Dans le cadre du Plan départemental d'élimination des déchets, un groupe de réflexion composé de représentants du Conseil général de l'Isère, de la Frapna, de l'UFC-Que Choisir, de l'Ademe, de la Région Rhône-Alpes, de l'Académie de Grenoble, des chambres consulaires, d'Eco-emballages, de l'Etat et des collectivités locales travaille à la prévention des déchets ménagers. L'objectif ? Faire passer l'idée au grand public que le déchet le moins polluant est celui qui n'existe pas ! Ce groupe vient de réaliser un guide pratique de 24 pages intitulé *Consommons malin pour jeter moins !* Edité par le Conseil général dans le cadre de son agenda 21, ce guide propose des gestes simples, des idées d'achats et des outils pour se construire un mode de vie plus responsable, plus écologique et souvent plus économique. Déjà disponible auprès du Conseil général, il sera prochainement téléchargeable sur le site Internet du Département : www.isere.fr

© M. Giraud

>> Contact : 04 76 00 33 11.

Déchetteries

Des gardiens formés au tri

© M. Giraud

Conséquence de la signature le 24 octobre 2005 par le président du Conseil général, André Vallini, de la Charte départementale des déchetteries, 50 gardiens, issus de 19 structures intercommunales en charge de la gestion de ces équipements, ont bénéficié durant l'automne 2006 d'une journée de formation organisée et prise en charge par le Conseil général. Les stagiaires ont, notamment, été formés au tri, à la reconnaissance, au stockage et au conditionnement des déchets ménagers spéciaux et toxiques apportés par les artisans, les commerçants et les particuleirs. L'accueil de ces derniers a fait l'objet d'un module de formation particulier : comment gérer les situations et les clients difficiles, comment favoriser, dans des limites acceptables en volume, l'accueil des déchets d'entreprises, pourquoi faire payer seulement les professionnels et non les particuliers...

Culture

Le Ministre, la grippe et les poulets

© D.R

« Le canard poussa un ricanement rauque, battit brusquement des ailes et s'écroula, les pattes en l'air... Merde, se dit Jeannot, *ce serait-y pas la grippe du poulet ? »*

Un an après le psychodrame qui a secoué la planète avec le risque de pandémie dû au virus de la grippe aviaire — toujours d'actualité —, Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement et maire de Pressins, vient d'éditer, aux Editions du chant de l'aube, un roman plein d'humour intitulé : *Le Ministre, la grippe et les poulets.* L'ouvrage vous emmène avec beaucoup d'esprit dans l'univers des paysans, attachés à défendre leurs volailles face à l'Etat, au principe de précaution et à l'emballement médiatique.

>> Dans toutes les librairies.

© M. Giraud

>> Chantal Bethenod est propriétaire de cette ancienne grange du XVII[e] siècle, située à Entre-Deux-Guiers. La bâtisse figure parmi les édifices éligibles au nouveau label du Conseil général.

Un label "patrimoine en Isère"

Fermes, maisons ou granges… De nombreux édifices isérois ont un intérêt patrimonial, même s'ils ne sont pas protégés au titre des Monuments historiques. Le label "patrimoine en Isère" que lance le Conseil général permettra désormais de les distinguer.

Chantal et Marc Bethenod sont propriétaires d'une grange familiale à Entre-Deux-Guiers, en Chartreuse, depuis 1966. Sans l'intervention du Conseil général, qui leur a accordé une aide de 2 800 euros il y a deux ans pour sa restauration, cette belle bâtisse du XVII[e] siècle construite par les Chartreux serait probablement tombée en ruines. *« Le montant total des travaux s'élevait à plus de 8 800 euros. C'était trop pour nos revenus de retraités ! »*

Chaque année, le Conseil général consacre environ 1,5 million d'euros à la restauration du « petit » patrimoine : des bâtiments qui ne sont pas protégés au titre des Monuments historiques par l'Etat — et ne bénéficient pas à ce titre des aides prévues pour leur conservation — mais qui sont pourtant les témoins de notre histoire et de notre identité patrimoniale. Et méritent donc d'être sauvegardés. La ferme des Bethenod répondait à ces critères. Elle figure aujourd'hui parmi les édifices qui seraient susceptibles d'obtenir le label « patrimoine en Isère » : une distinction définie par le Conseil général qui lui permettra de mieux cibler son intervention.

Ce label départemental, qui sera attribué par un comité d'agrément constitué d'élus et d'experts, pourra concerner tous les types de constructions quels que soient leur âge ou leur vocation originelle — religieuse, civile, militaire, industrielle… Les enjeux sont importants. *« Le label nous permettra de mieux valoriser les édifices qui justifient d'un réel intérêt patrimonial, selon des critères rigoureusement établis »*, souligne Claude Bertrand, vice-président chargé de la culture au Conseil général. En contrepartie de l'aide du Conseil général, les associations, communes ou particuliers bénéficiaires devront s'engager à restaurer le patrimoine et à le conserver dans le respect du style architectural du pays et selon les techniques traditionnelles. *« Nous serons encore plus vigilants sur la qualité des travaux »*, poursuit Claude Bertrand.

Plus largement, l'objectif est aussi pédagogique. Former le regard, faire connaître ce patrimoine dit « petit » mais pourtant essentiel au cachet et à la valorisation de nos villages et de nos territoires qui n'ont pas forcément de monuments historiques à faire valoir : c'est aussi la mission du Conseil général. ✝

Annick Berlioz

>> Question à

Claude Bertrand,
vice-président du Conseil général
chargé de la culture et du patrimoine

"Des aides plus justifiées"

Pourquoi ce nouveau label ?
Le patrimoine bâti a toujours été une préoccupation du Conseil général de l'Isère. Nous sommes le seul département français à consacrer un budget aussi important au petit patrimoine auquel les populations sont très attachées. Mais les aides ne sont pas extensibles. C'est pourquoi il a fallu revoir les critères et conditions d'attribution des subventions. Pour former le regard, les édifices devront pouvoir être présentés au public et participer pleinement à la rencontre et la reconnaissance du patrimoine par le plus grand nombre d'Iséroises et d'Isérois.

Le label "patrimoine en l'Isère" mode d'emploi

© M. Giraud

Pour quoi ?

Pour le patrimoine religieux, civil, public, rural, industriel. La délivrance du label concerne autant les parties extérieures et visibles des édifices que les éléments intérieurs, s'ils présentent un fort caractère historique (ancienneté, lieu de mémoire).

Comment ?

Un comité d'agrément composé d'élus, d'historiens, d'architectes, de conservateurs et de représentants des associations patrimoniales sera constitué pour étudier et instruire les dossiers.

Combien ?

Les subventions pourront atteindre 15 à 30 % du montant des travaux selon les cas.

> Contact : 04 76 85 19 20.

© M. Giraud

477 millions d'euros pour Le 97e collèg

A Chatte, commune de 2 600 habitants située à côté de Saint-Marcellin, les 300 collégiens ne pourront pas prétexter les classes surchargées ou les mauvaises conditions de travail s'ils ont de mauvaises notes. Avec son architecture chaleureuse évoquant les séchoirs à noix traditionnels du Sud-Grésivaudan et ses salles vastes et lumineuses, le 97e collège public de l'Isère a tout pour donner le goût de l'étude ! Beau et fonctionnel, il est aussi économe en énergie et parfaitement intégré au paysage, conçu selon la démarche de haute qualité environnementale.

Ce nouvel établissement inauguré par André Vallini est à l'image de la politique scolaire menée depuis 2001 par le Conseil général. Si l'Education nationale est garante de la qualité de la pédagogie, il appartient en effet au Département d'entretenir et de construire les bâtiments où 50 000 collégiens isérois préparent leur avenir. L'ouverture du collège de Chatte, nécessaire dans ce secteur du Sud-Grésivaudan en pleine expansion démographique, s'intègre ainsi dans un programme de modernisation des collèges isérois : depuis cinq ans, 477 millions d'euros d'autorisation de programme ont été votés par le Conseil général pour financer ces travaux. En 2007, 35 collèges sont en cours de reconstuction ou de rénovation et 12 collèges sont en cours d'étude architecturale.

Le Conseil général se veut ainsi un vrai partenaire de l'Education nationale, comme en témoigne la mise en place cette année de contrats éducatifs sur trois ans avec des collèges volontaires pour soutenir des actions favorisant l'égalité des chances, les activités artistiques et citoyennes, la lutte contre les incivilités… *« Creuset de la République, l'école est le premier lieu d'apprentissage de la citoyenneté et nous nous devons d'offrir à nos enfants les meilleures conditions pour réussir »*, soulignait le président du Conseil général, lors de l'inauguration du collège. Tout un programme !

Véronique Granger

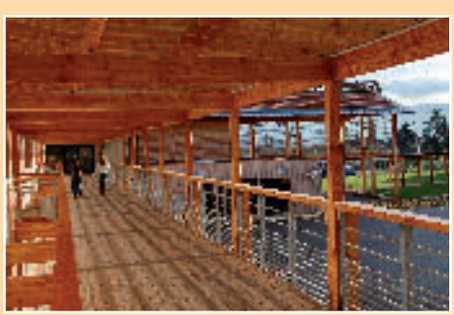

Photos : M. Giraud

>> Une galerie qui rejoint différents bâtiments.

>> Le préau de l'établissement scolaire.

moderniser les collèges isérois

ge de l'Isère inauguré

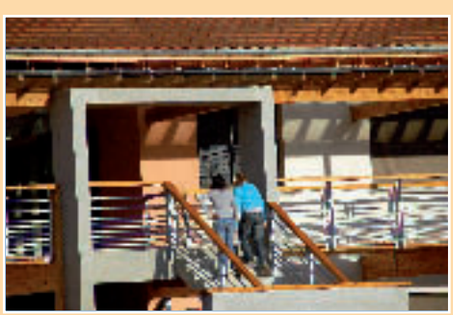

>> Un escalier menant aux salles de classes.

>> La cour et les passerelles du 1er étage.

>> Le foyer vu depuis la cour.

L'avenir est entre nos mains

Le Conseil général l

Réchauffement climatique, partout dans le monde, en France et en Isère aussi, pénurie d'eau, disparition de milliers d'espèces… Face à l'urgence, le Conseil général lance un agenda 21, un plan d'actions pour mettre en œuvre un nouveau modèle de développement conjuguant l'efficacité économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement.

© F. Pattou

>> Le comité de pilotage de l'agenda 21 de l'Isère autour de Nicolas Hulot et d'André Vallini : Catherine Brette, Serge Revel, Jean-François Gaujour, Christine Crifo, Gérald Eudeline, Charles Bich, Olivier Bertrand, Anne Le Gloan, Max Micoud, Patrick Curtaud, (absents sur la photo Gérard Arnaud et René Vette). Les 38 engagements pour l'Isère ont été votés à l'unanimité par l'assemblée départementale le 18 décembre dernier.

© L.aurent . Dominique/EPA/SIPA

>> Sécheresses extrêmes comme durant l'été 2006, cyclones et inondations plus fréquents... Le climat se dérègle et les répercussions se font déjà sentir partout dans le monde et en Isère aussi.

ance son agenda 21

Le Conseil général de l'Isère lance son agenda 21

L'agenda 21 du département de l'Isère est un programme d'actions pour le 21e siècle avec 38 engagements concrets pour intégrer le développement durable dans toutes les politiques du Conseil général. Cet agenda doit contribuer à un développement plus équitable et plus solidaire, plus respectueux de l'environnement et économiquement plus efficace.

Agenda 21 : l'Is

© J. Greune, Getty Images

>> Avec son agenda 21, le Conseil général de l'Isère initie 38 actions concrètes pour le développement durable. Ou comment conjuguer efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement pour améliorer le quotidien des Isérois et préparer l'avenir.

Au moment où le célèbre animateur de télévision Nicolas Hulot présentait à Grenoble son Pacte écologique, le Conseil général de l'Isère lançait son agenda 21 ; 38 actions pour préparer l'avenir du département et des générations futures.

Si tout le monde consommait sur Terre comme un Français, il faudrait deux planètes supplémentaires pour répondre à nos besoins ! Les scientifiques et les écologistes ont commencé à tirer la sonnette d'alarme il y a plus de vingt ans. Réunis à Rio de Janeiro, au Brésil, pour le Sommet de la Terre, 178 pays, sensibilisés par les catastrophes industrielles (Tchernobyl, Seveso), se sont engagés en 1992 dans un programme d'actions pour le développement durable. Objectif : ne plus axer le développement sur une production et une consommation toujours plus grandes, mais associer progrès économique, justice sociale et préservation de l'environnement. Trois notions qui sont étroitement liées, car la raréfaction des ressources et les sécheresses entraînent des catastrophes et une misère accrues.
Autant de réalités qui commencent aujourd'hui à nous toucher au quotidien. Les changements climatiques, par exemple, sont désormais perceptibles en Isère. Les températures de 20 °C en novembre dernier, de 15 ° C à la mi-janvier et de surprenants vents chauds ne passent pas inaperçus. La pollution de l'air, liée notamment aux gaz d'échappement, la fonte des glaciers et l'avenir de l'eau, l'utilisation des pesticides et l'augmentation du nombre de cancers qui en résulte, provoquent une

Alerte !

Changements climatiques, gaz à effets de serre, gestion des déchets : nous sommes tous concernés

© F. Pattou

>> La fonte des glaciers s'accélère depuis trente ans avec le réchauffement climatique.

© M. Giraud

>> Le gaz carbonique rejeté par les voitures perturbe le climat. La pollution touche aussi nos poumons.

© F. Pattou

>> Chaque Français produit plus d'un kilo de déchets par jour.

sère se mobilise

prise de conscience collective. Il est temps aujourd'hui de passer aux actes.

Dès 2001, avec l'implication des conseillers généraux Verts, le Conseil général de l'Isère s'est mobilisé sur ce sujet. *« Notre objectif est d'être le département le plus écologique de France »*, déclarait déjà le président André Vallini. En 2004, l'Isère a été l'un des premiers conseils généraux de France et le premier de la région Rhône-Alpes à lancer un projet d'agenda 21, pour la mise en œuvre concrète du développement durable sur notre département. 36 réunions publiques ont été organisées partout en Isère entre novembre 2005 et septembre 2006 et les Isérois, invités à s'exprimer, ont proposé 400 pistes d'actions. *« Nous avons eu le sentiment que la population se sentait concernée par la thématique de l'environnement et qu'elle s'inquiétait pour l'avenir »*, estime Catherine Brette, conseillère générale déléguée chargée de l'agenda 21.

2007 marque le lancement de l'agenda 21 isérois. Ce programme a retenu 38 actions (lire page suivante) correspondant à cinq objectifs : faire évoluer les comportements vers plus de responsabilité et de solidarité ; développer les solidarités et recréer une cohésion sociale ; améliorer les conditions de la vie quotidienne ; protéger et valoriser nos espaces naturels ; enfin, créer les conditions d'un développement économique durable et partagé partout en Isère. Au-delà de l'environnement, ces projets touchent l'ensemble des domaines d'intervention du Conseil général : politique sociale, gestion économe des ressources, tourisme, éducation…

Ce projet, ambitieux, est indispensable pour préparer la Terre que nous laisserons à nos enfants. Les enjeux sont planétaires, mais agir localement, à l'échelle du département, permet un bénéfice global. Une gestion efficace de l'énergie contribue, par exemple, à diminuer les pollutions locales, tout en luttant contre l'effet de serre. Chaque citoyen est concerné et peut aussi s'engager : par la consommation de produits issus de l'agriculture locale, le choix de modes d'énergie renouvelables et de transports doux, qui vont lui permettre de prendre soin de sa santé au quotidien et de réaliser des économies, tout en accordant plus d'attention aux « autres », personnes âgées isolées, handicapées. Pour *« faire de la patrie des droits de l'homme celle des droits de l'homme de demain »*, disait récemment Nicolas Hulot.

Intégrer le développement durable aux actions du Conseil général

Véronique Buthod

L'agenda 21 : un guide et un site internet

Le Conseil général de l'Isère met à la disposition des Isérois le guide de l'agenda 21, présentant les 38 engagements pour l'Isère. Retrouvez aussi toutes ces informations et les indicateurs vous permettant de suivre les actions du Conseil général sur le site internet de l'agenda 21, www.isere-agenda21.fr

> Contact : Service des énergies et du développement durable du Conseil général de l'Isère, sce.edd@cg38.fr 04 76 00 37 08.

>> Interview

Nicolas Hulot : « L'Isère prend sa part de responsabilité »

© F. Pattou

En parcourant la planète, l'animateur de l'émission Ushuaïa a pu mesurer l'étendue des dégâts causés par l'activité humaine. Venu présenter aux Isérois son « Pacte écologique » le 1er décembre dernier, il a été reçu par le président du Conseil général (photo). André Vallini lui a fait part de son souhait de faire de l'Isère un département pilote en matière de préservation de l'environnement et de son engagement à intégrer le développement durable dans les actions du Conseil général. *Isère Magazine* a posé trois questions à Nicolas Hulot.

Y a-t-il vraiment péril écologique ?

Nicolas Hulot : Nous vivons une crise écologique et énergétique planétaire sans précédent qui amplifie et accélère les tensions entre les hommes partout dans le monde. Nous n'avons pas d'autre choix que de changer radicalement nos façons de consommer, de produire, de nous déplacer, de nous nourrir, de nous chauffer…. sous peine de rejoindre les milliers d'espèces animales et végétales déjà victimes des dérèglements climatiques.

Le Conseil général lance un agenda 21. Cette démarche vous paraît-elle à la hauteur des enjeux ?

L'urgence est à une mobilisation collective forte et massive et ce plan d'action est à l'échelle du Conseil général de l'Isère et de son périmètre de responsabilité. Vous êtes ici dans les Alpes, un territoire de montagne, ce qui place l'Isère aux premières loges quant aux conséquences du réchauffement climatique.

Pourtant, les thèmes du développement durable ne semblent pas encore mobiliser…

Au contraire, je crois que le travail de sensibilisation a porté ses fruits : la campagne « Un défi pour la terre » lancée il y a dix-huit mois a suscité l'adhésion de 800 000 citoyens qui se sont engagés à faire un geste pour préserver l'environnement. Les Français sont prêts à prendre leur part de responsabilité si leur action s'intègre dans un effort collectif cohérent. En montrant l'exemple, le Conseil général de l'Isère peut donner l'impulsion nécessaire pour changer les comportements et modifier les habitudes en matière de transports, de gestion des déchets, de consommation d'énergie…

L'agenda 21 dans le quotidi

© F. Pattou

1 *Réduire et mieux recycler ses déchets (action n°30). En limitant l'utilisation des sacs plastiques et des emballages, nous pouvons réduire le coût du traitement des déchets, et limiter ainsi les effets nocifs sur notre santé.*

2 *Relever le défi énergétique (action n°22). Rejeter moins de CO_2, protéger la couche d'ozone en choisissant des énergies moins polluantes... c'est possible, avec les subventions apportées par le Conseil général pour des installations de chauffage solaire ou au bois.*

© F. Pattou

© M. Giraud

Les 38 actions (voir page ci-contre) menées par le Conseil général dans le cadre de l'agenda 21 vont contribuer à un développement durable pour l'Isère. Du traitement des déchets aux travaux sur les routes, voici cinq exemples au quotidien.

1 Réduire et mieux recycler ses déchets

Mieux consommer, choisir ses produits pour limiter les emballages, éviter les sacs plastiques, composter les matières végétales… Le Conseil général va sensibiliser la population et les entreprises sur l'objectif de diminution des déchets, dont la quantité est actuellement en augmentation dans le département. Cela permettra de réduire le coût de leur traitement et de diminuer la nocivité sur la santé, due aux fumées d'incinération, mais aussi à chacun de réaliser de sensibles économies.

2 Relever le défi énergétique

Consommer moins d'énergie en faisant la chasse au gaspillage, diminuer sa facture d'électricité, adopter de nouveaux modes de chauffage, c'est aussi une façon de protéger la planète. Le Conseil général favorise, par des subventions, l'installation de chaudières et poêles à bois et de chauffage solaire, qui présentent le double intérêt d'être plus économiques et de limiter les émissions de gaz à effets de serre.

3 Manger bio et autrement

Manger mieux, prendre soin de son corps, avoir une alimentation plus saine. C'est ce que favorise le programme « Manger bio et autrement à la cantine », développé par le Conseil général pour les collégiens du département. L'ensemble des Isérois peut aussi profiter des bienfaits des produits de l'agriculture locale et biologique…

>> Questions à

Catherine Brette,

conseillère générale déléguée chargée de l'agenda 21

« Nous avons besoin de l'engagement des Isérois »

■ En quoi le lancement de cet agenda 21 est-il un acte fort pour l'avenir ?

Parce qu'avec cet agenda, nous prenons en compte les besoins des générations qui viendront après nous, mais aussi de tous les Isérois qui vivent aujourd'hui dans notre département. C'est une question de responsabilité. Avec un budget de plus d'un milliard d'euros, le Conseil général est un acteur important en Isère, dans tous les domaines : économie, transports, social. Dans chacun de nos actes, nous allons nous efforcer de mettre en œuvre du développement durable. Notre engagement est fort, car il repose sur des écrits et non de simples paroles.

■ Justement, comment les Isérois pourront-ils mesurer les progrès accomplis ?

Nous avons mis en place des indicateurs qui permettront de savoir à tout moment où nous en sommes. La quantité de CO_2 émise cette année a-t-elle diminué ? Nous l'annoncerons, en incitant les Isérois à poursuivre. Le tonnage de déchets a augmenté ? Nous essaierons de trouver des solutions pour y remédier. Nous rencontrerons régulièrement la population du département, pour des bilans annuels ou bisannuels, afin d'évoquer les actions menées et de poursuivre la concertation.

en des Isérois

5 exemples

3 ***Manger bio et autrement (action n°5).*** ***En mangeant bio, en consommant des produits locaux, nous prenons soin de notre santé, comme les collégiens qui bénéficient du programme "Manger bio et autrement à la cantine" mis en place par le Conseil général.***

4 ***Penser les déplacements autrement (action n°15).*** ***En utilisant les transports en commun, nous réduisons notre budget transports et « polluons moins ». Cela fait partie des engagements du Conseil général.***

© M. Giraud

© F. Pattou

5 ***Une démarche Haute qualité environnementale pour les travaux routiers (action n°24).*** ***La nouvelle gestion des routes du département prévoit une plus grande concertation avec les habitants et une réduction des nuisances, notamment sonores.***

4 Penser les déplacements autrement

Dépenser moins pour se déplacer sur les trajets domicile-travail, en utilisant les transports en commun, et en plus prendre soin de la planète. Le Conseil général va s'attacher, avec son réseau de transport Transisère (900 cars, 16 millions de kilomètres parcourus par an), à mieux répondre aux attentes des Isérois.

5 Une démarche Haute qualité environnementale (HQE) pour les travaux routiers

Respecter la biodiversité en pratiquant la fauche tardive ; protéger l'environnement en utilisant des matériaux recyclés sur les chantiers routiers ; être attentif à la population en limitant les nuisances, notamment sonores. Une nouvelle gestion des routes en Isère est en train de se mettre en place, incluant une plus grande concertation avec les habitants.

Véronique Buthod

L'agenda 21 : 38 engagements pour l'Isère

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des projets menés par le Conseil général depuis 2001, avec des innovations et la volonté d'aller plus loin dans la démarche de développement durable en Isère :

1 Montrer l'exemple en intégrant le développement durable dans les pratiques professionnelles du Conseil général de l'Isère.
2 Utiliser la commande publique comme levier du développement durable.
3 Renforcer le plan de déplacements du Conseil général.
4 Susciter des agendas 21 dans les collèges.
5 Développer le programme "Manger bio et autrement à la cantine".
6 Diffuser l'agenda 21 au sein des territoires.
7 Intégrer le développement durable dans les actions de coopération décentralisée.
8 Mettre le logement au cœur des projets urbains.
9 Susciter des projets intergénérationnels par le logement.
10 Renforcer le lien social par la culture.
11 Favoriser une plus grande égalité entre les hommes et les femmes.
12 Améliorer l'information et les services offerts aux personnes âgées et handicapées.
13 Prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées.
14 Favoriser l'employabilité des personnes handicapées.
15 Penser les déplacements autrement.
16 Renforcer l'attractivité des transports en commun.
17 Développer des aménagements en faveur des vélos.
18 Lutter contre les plantes allergisantes et invasives.
19 Contribuer à satisfaire les besoins de la population en professionnels de santé.
20 Développer l'e-administration.
21 Prévenir les risques.
22 Relever le défi énergétique.
23 Préserver les corridors biologiques.
24 Instaurer une démarche haute qualité environnementale pour les travaux routiers.
25 Encourager les événements sportifs respectueux de l'environnement.
26 Promouvoir un développement harmonieux des sports de nature.
27 Mieux connaître pour mieux gérer la ressource en eau.
28 Promouvoir une gestion raisonnée de l'irrigation.
29 Faciliter la récupération des eaux de pluie.
30 Réduire et mieux recycler les déchets.
31 Promouvoir un urbanisme économe de l'espace.
32 Diffuser l'agenda 21 vers le monde économique.
33 Diffuser les innovations technologiques dans les secteurs d'activité traditionnels.
34 Améliorer les performances environnementales de l'agriculture iséroise.
35 Contribuer à une meilleure valorisation de l'agriculture locale.
36 Exploiter les potentiels du fleuve Rhône.
37 Utiliser le bois pour l'énergie et pour la construction.
38 Promouvoir un tourisme durable.

L'agenda 21 en six questions

1 L'action du Conseil général n'est-elle pas une goutte d'eau ?

Non. Parce que penser localement est aussi une façon d'agir globalement. Le lancement de ce projet est le témoin d'une véritable prise de conscience des enjeux du développement durable, à l'échelle du département, et pour la planète. L'Isère, avec un territoire de plus de 7 000 km² et de plus d'un million d'habitants, a son rôle à jouer. L'action du Conseil général, avec un budget de 1,3 milliard d'euros, n'est pas négligeable. Les Isérois doivent être impliqués.

2 Les scientifiques ne sont-ils pas trop pessimistes ?

Non. Depuis 30 ans, la richesse de la vie sur Terre s'est considérablement dégradée. La nature souffre des brusques changements de climats. Le tigre, l'ours blanc, la baleine, sont amenés à disparaître d'ici à 15 ans. Et des espèces végétales disparaissent tous les jours. Jamais le rythme d'extinction des espèces n'avait été aussi rapide. Depuis le début du siècle, la température du globe a augmenté de 0,7 °C… et le réchauffement moyen pourrait atteindre de 1,4 à 5,8 °C d'ici à la fin du siècle. Si rien n'est fait, difficile de dire si notre planète sera encore habitable et dans quelles conditions nos petits-enfants vivront en 2050.

© Fotosearch

Privilégier les modes de transport doux, respecter la nature, consommer des produits locaux et de saison : le développement durable est une vraie philosophie de vie.

3 Ce que nous ferons en Isère peut-il avoir un impact ?

Nos actions pourront avoir un impact dans notre département. Nous pouvons diminuer la quantité de CO_2 que nous produisons en réduisant l'utilisation de nos voitures, en modifiant nos modes de chauffage, en achetant des produits locaux plutôt que des produits qui auront été transportés sur des milliers de kilomètres. Au niveau mondial, l'important est de participer à la prise de conscience collective qui aboutira à un changement de comportement.

4 Pourquoi l'économie et l'environnement sont-ils liés ?

L'économie actuelle, basée sur une production industrielle — et une consommation à outrance — a un impact direct sur l'environnement : elle engloutit des ressources non renouvelables, tout en rejetant des gaz, déchets et molécules chimiques. La production d'un ordinateur de trois kilos nécessite l'équivalent énergétique de 350 kilos de pétrole… celle d'un hamburger 10 000 litres. L'économie "durable" s'appuie sur des produits destinés à durer, en s'attachant à réduire, récupérer, recycler les productions.

5 Pourquoi si peu de mobilisation ?

A-t-on le sentiment d'être du bon côté de la planète, d'être « protégés » en étant à l'abri des catastrophes ? En décembre dernier, à quelques jours d'intervalle, 3 000 personnes devaient quitter leur maison au Mozambique, après des inondations, pendant que des cyclones faisaient des victimes aux Philippines et au Vietnam et qu'un séisme frappait l'île indonésienne de Sumatra. Chacun doit s'interroger sur sa part de responsabilité. Les citoyens semblent prêts à s'engager si la démarche est cohérente… et si, en tant que consommateurs, ils ont la possibilité de faire le bon choix. Aux entreprises, aux collectivités de les aider en adaptant les produits et les services à cette nouvelle demande.

6 Les progrès scientifiques ne pourraient-ils pas régler le problème ? On parle, par exemple, d'une machine à refroidir la Terre ?

Ne rêvons pas, aucun miracle technologique ne pourra effacer les dégâts de l'homme. Mais le travail des chercheurs va permettre d'accompagner le changement des comportements. Ainsi, l'un des enjeux est de diminuer notre dépendance au pétrole, sans attendre que cette ressource ait disparu de notre planète. En Isère, un pôle de compétitivité travaille sur les énergies renouvelables et la recherche de biocarburants.

>> Comprendre

Produire et consommer local : un enjeu social et environnemental

L'une des 38 actions de l'agenda 21 vise le développement des productions et des consommations agricoles locales. Ceci permettra de réduire les transports de marchandises et donc d'éviter l'émission de gaz carboniques.

C'est aussi une façon d'encourager la production iséroise, et de prendre soin de sa santé en consommant des produits sains. Enfin, cela contribue aussi à développer l'emploi : en 30 ans, la moitié des exploitations agricoles a disparu en Isère.

© F. Pattou

Aller plus loin

Pour en savoir plus, retrouvez des analyses et des conseils pour un développement durable au quotidien dans les ouvrages

- *Pour un pacte écologique*, de Nicolas Hulot, avec le Comité de veille écologique, éditions Calmann-Lévy, 18 euros.
- *Planète attitude* et *Planète attitude junior*, avec le WWF, aux éditions Le Seuil, 15 euros.

Le choix de l'agneau

Après une carrière de coureur cycliste amateur, Jean-Pierre Finé s'est reconverti dans l'agriculture. Installé à Herbeys, à 15 kilomètres de Grenoble, il s'est spécialisé dans l'élevage des agneaux de boucherie, qu'il commercialise en vente directe.

© F. Pattou

>> Avec un troupeau de 190 brebis, Jean-Pierre Finé commercialise 150 agneaux par an.

A Herbeys, où il a grandi, Jean-Paul Finé a toujours rêvé de devenir agriculteur. C'est là qu'il a créé son exploitation agricole, en 1999. Ce jeune éleveur de 36 ans exploite 85 hectares et possède un troupeau de 190 brebis. Des animaux de races rustiques : Grivettes, Mérinos et Préalpes, choisis pour leur aptitude au plein air. Ses bêtes passent près de huit mois par an en pâturage, à Herbeys et dans les communes voisines, entre 500 mètres et 900 mètres d'altitude.

Jean-Pierre Finé possède plusieurs parcs clôturés sur une surface de 30 hectares, dans lesquels il fait tourner son troupeau plusieurs fois par an. Un excellent moyen de prévention contre les problèmes sanitaires comme le parasitisme, la toxicose ou la diarrhée des agneaux. « *Nous pratiquons la mise en lutte (accouplement) entre juin et décembre, ce qui permet d'étaler les naissances. Les brebis sont croisées avec des béliers de race à viande, Charolais et Lie-de-France. La gestation durant 145 jours, les agneaux naissent à partir du mois de novembre, avec une pointe entre janvier et février* », explique l'éleveur. Pendant trois mois, ils sont élevés auprès de leur mère. Puis ils rejoignent les parcs, où leur alimentation est complétée à l'orge. Des céréales que Jean-Pierre cultive sur ses terres afin de garantir la traçabilité de son bétail. Sept ans après son installation, le jeune homme est satisfait de ses choix. « *Ce métier est varié. Je m'occupe de l'agnelage, de la sélection des futures brebis reproductrices, de la conduite du troupeau au quotidien, de la gestion des parcs. Sans parler de la commercialisation des agneaux.* »

Les agneaux sont conduits à l'abattoir de Grenoble à l'âge de 4 et 6 mois. « *Ce sont des bêtes de 12 à 16 kilos, dont la chair est tendre et très peu grasse, ce qui correspond à la demande des consommateurs* », souligne l'éleveur. Elles sont découpées et conditionnées en colis : agneau entier ou demi-agneau. En été, Jean-Pierre Finé propose également des merguez, qu'il fait fabriquer à façon par un boucher. « *A une époque, je faisais de la vente au détail, à l'exploitation. J'ai abandonné cette formule, faute de temps. Désormais, je travaille sur commande. Mes clients m'appellent pour réserver et je leur fixe une date de livraison* », explique-t-il. En jouant la carte de la qualité et grâce au bouche-à-oreille, il a réussi à fidéliser une clientèle attentive à l'origine des produits qu'elle consomme. « *La proximité de l'agglomération grenobloise est un atout* », précise encore l'éleveur, qui vend en moyenne 150 agneaux par an. Et quelques bêtes sur pied. L'offre étant inférieure à la demande, il possède une bonne marge de progression et envisage de développer son troupeau. ■

Marion Frison

> Elevage du Goûter, Herbeys. 06 72 22 05 22.

>> Zoom

Une production déficitaire

On recense plus de 9 millions de têtes d'ovins en France. 5 millions de brebis sont élevées exclusivement pour la production d'agneaux de boucherie. Une production insuffisante pour répondre à la demande intérieure en viande ovine, les Français consommant 4,4 kilos d'agneau par personne et par an. La moitié des approvisionnements sont d'origine étrangère : Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Irlande, Espagne et Australie.

>> Zoom

Le Conseil général aide les agriculteurs de montagne

Jean-Pierre Finé possède 15 hectares de terre éligibles au programme d'entretien des zones menacées d'abandon (Pezma). Les aides versées dans le cadre de ce dispositif contribuent au maintien de zones agricoles difficiles d'exploitation. En effet, les bénéficiaires s'engagent pour une durée de cinq ans à entretenir des terrains agricoles non mécanisables de montagne. En contrepartie de ce travail d'intérêt collectif, ils perçoivent une aide d'un montant de 65,55 euros par hectare et par an. Celles-ci sont financées par le Conseil général, les communes, l'Etat et la Communauté européenne. Ce programme concerne 1 100 agriculteurs isérois issus de 180 communes de montagne.

> Conseil général : 04 76 00 33 20.

© F. Pattou

Renoncer aux méfaits de l'alcool

Trois millions de personnes sont alcoolo-dépendantes en France. C'est pourtant une maladie dont on peut guérir, à condition de se faire aider. Témoignage.

« *J'ai abusé de l'alcool pendant 37 ans* », explique Marc Michel, 70 ans, abstinent depuis 13 ans. L'alcool, il l'a découvert pendant son service militaire en Algérie, à l'âge de 20 ans. Sans s'en apercevoir, il en est devenu dépendant en quelques années. « *Je menais une existence qui me semblait normale entre mon job de commercial et ma vie familiale et sociale* », dit-il, avant d'évoquer l'envers du décor : les tremblements au réveil, le besoin irrépressible de boire, parfois en cachette. « *N'importe quoi faisait l'affaire. Je ne recherchais pas le plaisir mais l'ivresse.* »

Marc sent confusément qu'il sombre mais pense qu'il s'en sortira seul. Jusqu'à ce matin de décembre 1993, où il fond en larmes. « *Je souffrais du regard des autres. L'alcool est l'expression d'une douleur. En face, vos interlocuteurs vous parlent de vice et de manque de volonté.* » Son épouse l'emmène alors chez un médecin alcoologue. Marc se souvient de sa poignée de main, de son regard bienveillant. « *Quand vous êtes alcoolique, vous êtes étiqueté, donc muet. Là, j'étais écouté. Le médecin m'a proposé un second rendez-vous que j'ai accepté* », témoigne-t-il. Grâce à un traitement médicamenteux, il a cessé de boire en moins d'un mois. Depuis, il a recouvré sa dignité. Sans parler de sa solvabilité. Lorsqu'il était malade, il consacrait en effet 550 euros par mois à l'alcool.

Trois millions de personnes seraient alcoolo-dépendantes en France. « *L'alcoolisme se définit moins par la quantité d'alcool bue que par la relation de dépendance qui unit l'individu au produit. Pour la personne dépendante, l'alcool est une « béquille » indispensable. Elle ne parvient pas à s'arrêter de boire, même lorsque sa consommation crée des problèmes dans son foyer et dans sa vie sociale et professionnelle* », explique Dominique Barnouin, psychologue au Gisme, un centre d'addictologie à Saint-Martin d'Hères. L'alcool provoque chaque année la mort de 45 000 personnes, et elle est en cause dans 30 % des accidents de la route.

Pourtant, on peut en guérir. « *Cela passe d'abord par une prise de conscience* », poursuit le psychologue. D'où l'importance de l'attitude de l'entourage, qui ne doit pas protéger le malade des conséquences de son alcoolisme. Les patients peuvent être suivis à domicile ou à l'hôpital. Le sevrage physique, première étape vers la guérison, se fait lors d'une cure d'une durée de 7 jours. Le patient est privé d'alcool et traité avec des médicaments spécialement indiqués pour lutter contre la dépendance alcoolique. « *Mais la désalcoolisation n'est durable que si elle se double d'un travail de revalorisation de soi* », souligne le psychologue. Une démarche qui passe souvent par un suivi psychologique, individuel ou collectif. Durant cette période, les patients peuvent éprouver le besoin de rencontrer des personnes ayant vécu la même expérience. Plusieurs associations d'anciens buveurs comme les Alcooliques anonymes, par exemple, leur proposent de l'aide. Marc Michel, pour sa part, a trouvé un appui auprès de l'antenne iséroise de l'association Vie Libre, à laquelle il consacre depuis beaucoup de temps. « *On peut s'en sortir. J'y suis arrivé, et je n'ai rien d'un surhomme.* » ■

Marion Frison

© F. Pattou

>> Abstinent depuis 13 ans, Marc Michel milite aujourd'hui pour aider d'autres personnes à vaincre leur dépendance à l'alcool.

>> Contacts

Associations d'anciens buveurs en Isère :

- **Vie Libre, Grenoble. 04 76 96 08 51. www.vielibre.org ;**
- **Alcool assistance La Croix d'or, Grenoble. 04 76 87 21 29 ;**
- **Alcooliques anonymes. 0 820 32 68 83. www.aapca.org**

Centres de soins :

- **Centre d'alcoologie et de tabalogie Bourgoin-Jallieu. 04 74 93 18 61 ; Grenoble. 04 76 12 90 80 ; La Tour-du-Pin. 04 74 93 18 61 ; Saint-Marcellin. 04 76 64 65 23 ; Vienne. 04 74 78 07 80 ; Voiron. 04 76 67 96 10. Gisme, Saint-Martin-d'Hères. 04 76 24 69 24. www.gisme.free.fr**

>> Zoom

Les effets pernicieux de l'alcool

L'éthanol, plus communément appelé alcool, est une drogue qui touche en priorité le système nerveux et le foie. Comme toutes les drogues, il peut provoquer l'accoutumance. Une personne qui consomme régulièrement des boissons alcooliques sans manifester de troubles est dite « tolérante ». Or, la tolérance n'est pas une forme d'immunité. Au contraire, elle traduit avant tout l'absence de réactions normales de défenses de l'organisme. C'est le signe d'une affection chronique.

© F. Pattou

© M. Giraud

>> Victime d'une maladie évolutive de la rétine, Nathalie a perdu la vue à 38 ans.

La vie sans la vue

On estime à près de 32 000 le nombre de personnes malvoyantes en Isère. Celles-ci doivent surmonter de nombreux obstacles dans leur vie quotidienne, comme en témoigne Nathalie Gaillard.

D'un pas assuré, Nathalie Gaillard slalome entre les meubles de son salon pour aller décrocher le téléphone. Difficile d'imaginer que cette jeune femme de 40 ans a perdu la vue. *« C'était en juin 2004. En trois jours, j'ai perdu 8/10e à chaque œil »*, dit-elle pudiquement. Nathalie souffre de dégénérescence de la macula. Une affection évolutive de la rétine qui entraîne la perte de la vision centrale, et qu'elle a contractée à la suite d'une maladie génétique. Elle est aujourd'hui handicapée à 95 %. Du jour au lendemain, Nathalie a dû renoncer à ce qui faisait son quotidien. Sa voiture, son job de bénévole aux Restos du cœur, la lecture, le cinéma, le tennis… Jusqu'aux tâches ménagères qui lui sont désormais interdites. *« J'ai cessé de faire la cuisine et le repassage après m'être gravement brûlée »*, explique-t-elle en montrant une cicatrice sur son avant-bras.

Progressivement, à force de persévérance, Nathalie a regagné un peu d'autonomie. Chez elle d'abord, où elle a trouvé ses repères grâce à Pierre, son compagnon. *« L'entourage joue un rôle essentiel dans la prise en charge des aveugles. Il est impératif de laisser chaque chose à sa place et de ne rien laisser traîner. C'est à ce prix que je peux circuler sans encombre dans l'appartement »*, précise-t-elle. Elle connaît également son quartier sur le bout de ses doigts. *« Je me déplace avec ma canne, et je compte mes pas. Je sais par exemple que 50 pas séparent l'entrée de mon immeuble du supermarché. Dans la rue, je me fie également beaucoup à mes oreilles et à mon odorat »*, ajoute-t-elle.

En Isère, on estime à près de 32 000 le nombre de personnes malvoyantes, dont 4 000 aveugles. La cécité a de multiples causes. Cataracte ou dégénérescence de la macula, elle frappe essentiellement les personnes âgées, à partir de 65 ans. Le vieillissement de la population française va d'ailleurs accroître, au cours des prochaines années, le nombre de grands malvoyants. Le diabète est quant à lui la première cause de cécité des personnes de moins de 50 ans. Sans parler des causes accidentelles.

Les personnes malvoyantes aspirent à conserver leur autonomie. *« On parle beaucoup d'accessibilité, mais on l'assimile encore trop souvent aux seuls besoins des personnes en fauteuil. Nous avons des besoins spécifiques. Il y a trop peu de feux tricolores équipés d'un système sonore, par exemple »*, regrette Nathalie. La jeune femme souhaiterait aussi plus de loisirs. *« Je suis inscrite dans une bibliothèque sonore. Mais je ne trouve pas toujours le style de littérature qui me plaît et peu de nouveautés. »*

La société est encore trop peu équipée pour les malvoyants. En Isère, certaines associations s'efforcent néanmoins d'apporter des solutions, à l'image de l'association Valentin Hauys. *« Nous aidons les personnes à dominer leur handicap et à sortir de l'isolement dans lequel leur cécité risque de les enfermer. »* ■

Marion Frison

Sortir de l'isolement

Plusieurs associations iséroises proposent des activités culturelles et sportives, ou plus simplement des loisirs accessibles aux personnes malvoyantes.

- **Valentin Hauys propose du yoga, des sorties adaptées en tandem ou en raquettes et des activités culturelles (bibliothèque sonore, club d'informatique, jeux de sociétés…). 04 76 87 83 82.**
- **Entr'Voir organise des visites de musées, des sorties en raquettes, un atelier poterie. 04 76 49 32 60.**
- **Voir Ensemble propose des activités culturelles et sportives. 04 74 56 46 19.**
- **Visuelski développe la pratique du ski alpin. 04 76 00 95 67.**
- **Les Mirauds volants permet aux non-voyants d'accéder aux sports aéronautiques. 06 07 59 75 83.**

>> Zoom

Une aide financée par le Conseil général

Depuis janvier 2006, les adultes handicapés peuvent percevoir la prestation de compensation du handicap, financée par le Conseil général de l'Isère. Elle peut couvrir le coût d'une aide à domicile, mais aussi celui des aides techniques : loupes électroniques, appareils à synthèse vocale, téléphones à grosses touches… Le coût d'entretien des chiens guides d'aveugles (nourriture et soins vétérinaires) peut lui aussi être pris en charge, dans la limite de 50 euros par mois, pendant une durée de 5 ans renouvelable. Les chiens doivent provenir d'un centre d'éducation labellisé.

> Contact : 0811 00 14 07 www.cg38.fr

© M. Giraud

>> *Parents de quatre enfants dont une fillette handicapée, Lydie et Filippo apprécient l'aide de Muriel, l'une des 165 techniciennes de l'intervention sociale et familiale de l'Isère.*

Photos : © F. Pattou

Quand les familles ont besoin d'aide

165 professionnelles de l'aide à domicile épaulent et soutiennent les familles iséroises en difficulté. Leurs interventions sont prises en charge par le Conseil général et les caisses d'allocations familiales.

"Aujourd'hui, je me rends au domicile de deux familles. Au programme, une maman qui revient de la maternité avec ses triplés et un couple qui souffre de problèmes psychologiques, que j'aide depuis six ans." Depuis 1980, Muriel, 47 ans, (photo ci-dessus, au centre) est technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) dans l'agglomération grenobloise. Ce terme un peu compliqué désigne des travailleuses sociales qui vont aider à domicile des familles traversant des périodes de vie difficiles. *"Cela recouvre tous les accidents de la vie, comme l'hospitalisation, le décès d'un des parents, une longue maladie, mais aussi des événements plus joyeux comme une naissance multiple dans une famille qui a déjà des enfants."* Dans tous ces cas, l'intervention est sollicitée par la famille et financée en partie par les caisses d'allocations familiales. Muriel intervient aussi dans des situations plus graves, à la demande des services sociaux ou du juge pour enfants : violences conjugales, placement d'enfants, incarcération d'un des parents ou sortie d'hôpital psychiatrique... La mission est alors entièrement prise en charge par le Conseil général de l'Isère. *"C'est une de nos priorités en matière d'action sociale"*, souligne José Arias, vice-président au Conseil général chargé de l'action sociale. *"Chaque année, le Conseil général consacre 2,5 millions d'euros à ces interventions qui peuvent sauver des familles en grande difficulté."*

Il est 11 heures du matin. Muriel arrive chez Lydie et Filippo, parents de quatre enfants dont une fillette handicapée. Muriel vient épauler Lydie dans sa vie quotidienne : s'occuper des enfants, faire les courses et la lessive, préparer les repas... Trois heures plus tôt, Muriel est allée seconder une maman qui vient de mettre au monde des triplés. Un heureux événement… et une avalanche de tâches ménagères et édu-

>> Question à

José Arias,
vice-président du Conseil général,
chargé de l'action sociale

"Aider les familles éprouvées"

En 2006, le Conseil général a financé 72 000 heures d'intervention à domicile. Pourquoi ?
Chaque famille iséroise qui traverse des moments difficiles doit pouvoir accéder à moindre coût à un service d'aide à domicile. Ce coup de pouce permet de préserver l'unité familiale en secondant les parents dans l'exercice de leurs responsabilités. Leur rôle est à la fois préventif, pour éviter aux familles en mal être de se marginaliser, et réparateur, par le soutien qu'il leur apporte. En 2006 et au titre de l'aide sociale à l'enfance, nous avons consacré plus de 2,5 millions d'euros à cette mission, soit plus de 72 000 heures d'aide à domicile. Cette aide est importante. Malheureusement, le transfert de nouvelles charges par l'Etat au Conseil général sans compensation ne permet pas de l'étendre autant qu'on le souhaiterait.

>> Muriel, qui vient trois fois par semaine, finit par faire un peu partie de la famille...

>> Départ pour l'école et l'hôpital de jour. Muriel accompagne les fillettes jusqu'au véhicule qui doit les prendre en charge.

catives auxquelles doit faire face la jeune femme, déjà mère d'une enfant de quatre ans. *"Il faut s'occuper de l'aîné, le faire déjeuner, le préparer et l'amener à l'école pendant que la maman prend en charge les triplés. Mais aussi l'assister dans toutes les tâches ménagères et éviter qu'elle ne perde pied."*
En Isère, 165 femmes exercent ce métier qui exige tact et doigté. *"Nous entrons dans l'intimité d'une famille*, explique Muriel. *Mais nous ne remplaçons pas les parents, qui doivent garder autorité sur leurs enfants."* Tâches domestiques, bricolage, gestion d'un budget, conseils en diététique ou aide aux devoirs… Ces travailleurs à domicile doivent savoir tout faire ! *"Le ménage et la lessive sont un support qui nous permet d'apporter un soutien éducatif et psychologique à ces familles fragilisées"*, précise Muriel.
Katy, 42 ans, insiste quant à elle sur la patience et la tolérance dont il faut faire preuve dans ce métier. Elle cite l'exemple d'une famille voironnaise, comptant déjà un enfant de quatre ans, où elle seconde une maman qui a donné naissance à un enfant trisomique. *"Il m'a fallu beaucoup de diplomatie pour aider cette personne à exprimer ses besoins. Au début, je faisais le ménage, les courses et le repassage. Puis, elle a accepté de me confier son bébé."* La travailleuse familiale doit savoir aussi faire preuve d'une grande souplesse, son planning avec les familles étant souvent perturbé par des situations d'urgence. *"Au fil des années, on voit se multiplier des situations difficiles liées à la précarité"*, remarque Katy. Un constat qui explique l'importance croissante des besoins dans ces métiers de l'accompagnement à domicile.

Annick Berlioz

Le métier vous intéresse ?

On recense 165 travailleuses familiales en Isère. Une centaine est employée par l'Aide à domicile aux familles et aux personnes de l'Isère (ADF 38), qui intervient sur les agglomérations de Grenoble, Vienne et Voiron. Les autres dépendent de l'Association du service à domicile en milieu rural (ADMR), présente sur les secteurs ruraux du département.
Trois conditions pour accéder à la formation : justifier d'un niveau bac, avoir au minimum 18 ans et réussir les épreuves écrites et orales du concours d'admission. Sanctionnée par un diplôme d'Etat, la formation dure environ 24 mois. La rémunération s'échelonne entre 1 600 et 2 184 euros brut.

>> Contacts : ADMR : 12, rue de Belgrade à Grenoble ; tél : 04 76 56 18 18. ADF 38 : 272, rue des vingt toises à Saint-Martin-le-Vinoux ; tél : 04 76 87 87 95.

© F. Pattou

Pourquoi elles aiment leur profession

● "La patience est toujours récompensée"
Muriel, 47 ans (Fontaine)
"J'ai longtemps accompagné une personne dépressive qui ne voulait plus sortir de chez elle. A force d'échanger, je l'ai aidée à reprendre goût à la vie. Quelle satisfaction !"

● "On se remplit de petits bonheurs"
Katy, 42 ans (Echirolles)
"On donne beaucoup et on reçoit autant en retour. Arriver le matin dans une famille et donner le biberon à un bébé qui vous sourit, cela donne du baume au coeur. Le bonheur est tout aussi intense avec les progrès d'un enfant que vous aidez dans ses devoirs."

● "Notre rôle est polyvalent"
Françoise, 53 ans (Saint-Marcellin)
"Le ménage et la lessive constituent la partie la plus visible de notre métier. Mais ces tâches ménagères sont des moments privilégiés de discussion et d'échanges, parfois l'occasion de donner des conseils de diététique ou de gestion de budget. Outre cette aide matérielle, notamment auprès des familles en grande difficulté, nous collaborons avec les médecins, les assistantes sociales et les éducateurs de quartier."

Spécial Budget 2007

Solidarités, développement économique et

Un budget 2007 porteu

Le budget 2007 du Conseil général de l'Isère a été voté le 18 décembre dernier : 36 conseillers généraux ont voté pour, 15 ont voté contre, 6 se sont abstenus.

Photo : © M. Giraud

Photo : © F. Pattou

Photo : © F. Pattou

t durable, qualité de vie…

ur d'avenir pour l'Isère

Fidèle aux engagements pris en 2001, le Conseil général de l'Isère a réparti le budget 2007 selon ses trois priorités : les solidarités sociale et territoriale, le développement économique et durable et la qualité de vie des Iséroises et des Isérois. Soit au total, 1,3 milliard d'euros qui placent l'Isère au 8e rang des départements français qui font le plus pour leurs habitants.

© Laurent Dastrevigne

Spécial Budget 2007

1,3 milliard d'euros pour l'Isère et les Isérois

Un cadre de vie exceptionnel et des espaces naturels préservés. Une population jeune et dynamique. Un tissu économique diversifié, tourné vers l'innovation et l'international. Une main d'œuvre qualifiée et un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. Des centres de recherche reconnus mondialement qui attirent des investissements industriels massifs... La liste est longue des atouts qui placent l'Isère au hit-parade des régions où il fait bon vivre et travailler en France.

Avec un budget de 1,3 milliard d'euros pour 1,1 million d'habitants, le Conseil général de l'Isère a aussi la chance de disposer de moyens d'action importants. Ces moyens lui permettent de poursuivre une politique volontariste qui fait la part belle aux solidarités sociale et territoriale, à un développement économique et durable et à l'amélioration constante de la qualité de vie de tous les Isérois.

Contrairement à d'autres Départements moins privilégiés, l'Isère a aussi la capacité financière – et la ferme volonté – de faire face aux grands défis qui se posent à notre société : le vieillissement de la population, les dérèglements climatiques, la mondialisation de l'économie, l'éclatement des familles, la montée de l'exclusion et de la précarité qui met en marge une frange toujours plus grande de la population… De par ses compétences légales en matière de cohésion sociale, de protection de l'enfance, de prise en charge des personnes âgées et handicapées, d'éducation, d'entretien des routes, de gestion des déchets, le Conseil général se trouve en première ligne et il a décidé d'agir concrètement, à son échelle et à sa mesure.

En 2007, la décentralisation coûtera 51 millions d'euros au Conseil général

C'est le montant des charges financières supplémentaires que le Conseil général devra assumer en 2007 en conséquence de la décentralisation décidée par le Gouvernement en 2004. Sans compter les 7 millions d'euros de manque à gagner liés au plafonnement de la taxe professionnelle décidé par le Gouvernement en 2006.

Cette addition comprend notamment le coût salarial des 610 personnels techniciens des collèges qui ont décidé d'intégrer dès à présent le Conseil général, sur les 829 agents concernés. Une charge compensée à 21 millions d'euros par

© D.R.

l'Etat alors que la dépense est estimée à 24 millions d'euros. Autre ligne, les routes nationales : l'Etat a attribué 5 millions d'euros pour leur entretien quand le Conseil général a déjà engagé 10 millions de travaux pour leur mise en sécurité. Autre exemple, les services du Conseil général estiment à 7 millions d'euros le montant laissé à sa charge par l'Etat pour financer la nouvelle prestation de compensation du handicap (PCH) dont la montée en puissance est attendue pour cette année. Enfin, le Conseil général a aussi avancé 36 millions d'euros par rapport aux sommes reçues de l'Etat pour indemniser les bénéficiaires du RMI – l'écart est de 12 millions d'euros pour 2005, 14 millions d'euros pour 2006 et de 10 millions estimés pour 2007.

>> Interview

© M. Giraud

"Préserver l'avenir"

Gérald Eudeline, vice-président du Conseil général, chargé des finances et du budget

Quelles sont les grandes caractéristiques de ce budget 2007 ?

Il a été élaboré dans un contexte national difficile, avec trois lois qui pèsent fortement sur nos finances et restreignent les marges de manœuvre des Départements. La première, la loi de décentralisation d'août 2004, nous transfère environ 1 450 agents techniciens des collèges et de l'Equipement. Cela se traduit par une hausse de 23 % de notre masse salariale dès 2007. La seconde, la loi de février 2005 relative aux personnes handicapées, met à notre charge un devoir de solidarité nationale. Le surcoût, non compensé par l'Etat, de la nouvelle allocation de compensation du handicap s'est élevé à 7 millions d'euros en 2006 et l'on prévoit une forte montée en puissance en 2007. La troisième, c'est la réforme de la taxe professionnelle adoptée par la loi de finances de 2006, qui prélève 7 millions d'euros sur nos ressources et ampute fortement nos marges de manœuvre : désormais, un point d'impôt finance 2,2 millions d'euros au lieu de 4 millions d'euros – toute majoration fiscale se reportera désormais aux deux tiers sur le budget des ménages et non plus sur les entreprises !

Pourtant, vous avez décidé de ne pas augmenter les impôts départementaux…

Nous avons la chance d'être dans un département dynamique et rigoureusement géré – nous sommes quatre fois moins endettés que la moyenne des Départements. Notre volonté est de ne pas pénaliser les contribuables isérois et de maintenir notre endettement au minimum nécessaire, soit 50 millions d'euros, pour ne pas entamer nos capacités d'investissement futures. Cela nous oblige à une gestion stricte. Ainsi, depuis deux ans, nous avons pu mettre en œuvre notre réforme territoriale et ouvrir nos 13 Maisons du Conseil général à effectifs constants. Un pari ! Cette réforme, à terme, va se traduire par des économies, avec une gestion de proximité. C'est grâce à cette rigueur que nous pourrons préserver l'avenir.

Spécial Budget 2007

>> André Vallini, président du Conseil général, répond à nos questions sur le budget 2007

“Mon souci premier : la bonne gestion des finances du Département.”

>> André Vallini : « Grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, nous n’augmentons ni les impôts des Isérois ni l’endettement du Département. »

Isère Magazine — Lors de la session budgétaire, vous avez souligné les conditions difficiles d’élaboration du budget 2007. Qu’avez-vous signifié ?

André Vallini : La décentralisation conduit l’Etat à se délester sur les Départements et en 2007, ces transferts vont coûter au Conseil général de l’Isère près de 51 millions d’euros supplémentaires avec le transfert des routes nationales, du RMI et des personnels des collèges. Sans oublier les 7 millions d’euros de manque à gagner suite au plafonnement du taux de la taxe professionnelle.

Isère Magazine — Dans ce contexte, le Conseil général a-t-il encore la capacité d’afficher des ambitions fortes pour l’Isère ?

Malgré ces difficultés, nous respectons nos engagements et notamment, concernant la solidarité : alors qu’on apprend que sept millions de Français, y compris des gens qui travaillent, doivent vivre avec moins de 800 euros par mois, le budget du Département en 2007 traduit l’engagement du Conseil général en faveur des Isérois les plus modestes. La solidarité représente le tiers de notre budget, soit plus de 400 millions d’euros sur 1,3 milliard et concerne aussi bien les enfants maltraités et abandonnés que les personnes âgées et les personnes handicapées.

Isère Magazine — Comment préserver cette capacité d’innovation sans restreindre certaines dépenses ?

Par une gestion rigoureuse. Face aux 51 millions d’euros supplémentaires que la décentralisation va coûter en 2007 au Conseil général, deux options étaient possibles : augmenter nos impôts ou diminuer nos actions. J’ai choisi une troisième voie, beaucoup plus difficile : celle de la rigueur. En effet, j’ai décidé de ne pas augmenter les impôts, qui pèsent sur les entreprises et les ménages isérois, ni l’emprunt, car je souhaite que l’Isère reste parmi les Départements les moins endettés de France. Alors que les Français découvrent avec effarement le gouffre du déficit public et les sommets de l'endettement de notre pays, je me refuse à engager l’Isère dans cette voie, sans doute plus facile mais suicidaire.

Isère Magazine — Dans quels domaines en particulier ce budget 2007 prépare-t-il l’avenir ?

Nous engageons un nouveau programme de modernisation et de construction de près de 50 millions d’euros dans les collèges isérois d’ici à 2010 et nous amplifions aussi notre effort en matière de transports publics à un niveau qu’aucun autre département n’atteint. En 2001, lorsque j’ai été élu à la présidence du Conseil général, le budget transports était de 70 millions d’euros, il est aujourd’hui de 150 millions d’euros ! Le budget des routes, lui, est resté stable, autour de 100 millions d’euros. Il est clair que nous avons donc résolument tourné le dos au tout routier et si j’ai relancé le projet de la rocade Nord, c’est parce que je n’oppose pas, moi, des politiques qui sont complémentaires. Nous allons ouvrir aussi la Maison de l’autonomie pour les personnes âgées et handicapées. Et nous lançons un plan stratégique sur plusieurs années pour redonner des perspectives aux agriculteurs isérois… Vous le voyez, ma volonté est intacte : préparer l’avenir de l’Isère et améliorer la vie des Isérois mais avec un souci constant : la bonne gestion de nos finances.

Spécial Budget 2007

Comment se répartit le budget 2007 du Département

Transports	148,5 millions d'euros
Personnes handicapées	123,4 M€
Enfance	109,5 M€
Personnes âgées	108,8 M€
Voirie	107,6 M€
Cohésion sociale	85,1 M€
Aide aux communes	67 M€
Education	75 M€
Sécurité incendie	47 M€
Culture	24,4 M€
Logement	11,9 M€
Tourisme et montagne	10,1 M€
Economie	8,2 M€
Eau et déchets	7,7 M€
Sports et loisirs	6,9 M€
Agriculture et forêt	5,5 M€
Environnement	5 M€
Aménagement des territoires	4,8 M€
Santé publique	2,2 M€
Urbanisme foncier	1,8 M€
Energie	1,7 M€

4 actions phares...

1. Personnes âgées et handicapées : la Maison de l'autonomie est lancée

Photo : © D.R.

Avec 123,4 millions d'euros pour les personnes handicapées et 108,8 millions d'euros réservés aux plus âgés en 2007, le Conseil général a pris la mesure des attentes et des besoins. 2006 avait été marquée par le lancement d'un plan d'actions pour la prise en charge du handicap et du grand âge, qui planifie sur cinq ans les investissements et les réponses à donner avec des objectifs de quantité – en nombre de places à créer en établissements d'accueil, de personnels à former pour l'aide à domicile... – et de qualité.

Le projet phare pour 2007 sera le lancement de la Maison de l'autonomie du Conseil général de l'Isère, un « guichet unique » où seront regroupées toutes les équipes du Conseil général chargées de la santé, des personnes âgées et du handicap. Elle prendra le relais de la Maison provisoire des personnes handicapées, ouverte à Grenoble dans le quartier Europole depuis un an.

Et pour faciliter encore les démarches des Isérois concernés et de leurs familles, des antennes de proximité seront déployées dans les 13 Maisons du Conseil général sur chaque territoire de l'Isère. Des équipes compétentes pourront ainsi instruire localement les demandes d'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), d'aide sociale, de PCH (prestation de compensation du handicap)...

Les plus fortes hausses du BP 2007

Aides aux communes	67 M€ (41 M€)	+ 63 %
Voirie	107,5 M€ (93 M€)	+ 15 %
Transports	148,5 M€ (132,9 M€)	+ 12 %
Sécurité incendie	47 M€ (44 M€)	+ 7 %
Cohésion sociale	85,7 M€ (81,9 M€)	+ 5 %
Enfance et famille	109,5 M€ (105,3 M€)	+ 4 %

Le lancement de l'agenda 21 départemental

C'est officiel, c'est écrit : le Conseil général s'engage à intégrer le développement durable dans toutes ses politiques en lançant son agenda 21 – un programme de 38 actions qui doit faire évoluer les mentalités et les comportements en Isère. Equité sociale, développement économique privilégiant l'emploi et la préservation des ressources naturelles, protection de l'environnement : plus qu'une philosophie, le développement durable va guider toutes les décisions publiques (voir aussi en pages 12 à 18 de ce numéro).

Spécial Budget 2007

2. Transports et déplacements : préparer l'avenir !

L'Isère est le seul Département qui consacre plus à ses transports publics qu'à ses routes. Deux chiffres emblématiques : 148,5 millions seront investis dans les transports publics et 107,6 millions d'euros dans les routes.

■ Côté transports publics, l'événement le plus attendu est l'ouverture, en première nationale, de la voie de bus sur l'autoroute A 48 : une réalisation qui devrait réduire le nombre de véhicules aux heures de pointe aux entrées de Grenoble et rendre les transports en commun encore plus intéressants. Autres investissements majeurs : les travaux ferroviaires du contrat de plan en cours et la mise en place de la billettique – avec un même ticket rechargeable, on pourra passer plus facilement d'un mode et d'un réseau de transport à l'autre.

■ Côté routes, l'augmentation du budget est liée à 90 % aux travaux de réfection urgents nécessités par l'état des routes nationales transférées en 2006 – au total, 13 millions d'euros. Chargé d'entretenir un réseau de 5 100 km de voiries, le Département va poursuivre cette année l'effort d'amélioration de la sécurité routière – 20 millions d'euros inscrits en 2007, soit une hausse de 43 % en deux ans.

Autre chapitre marquant, la mise en route du projet de rocade Nord pour le contournement routier de Grenoble – , relancé en 2006 après le désengagement de l'Etat. Le Conseil général a décidé sur le principe, dès que les conditions de financement seront réunies, de prendre la maîtrise d'ouvrage de ce chantier évalué à 580 millions d'euros. Un projet moins coûteux et mieux intégré à l'environnement que la solution préconisée par l'Etat a été présentée aux différents partenaires. Des réunions ont débuté pour le financement du projet qui associera des fonds privés et publics.

3. Enfance : mieux accueillir les tout-petits

Photo : © F. Pattou

Protection de l'enfance en danger, santé de la mère et de l'enfant, soutien des familles en difficulté, organisation de l'adoption : la famille est au cœur de l'action du Conseil général, qui lui consacrera cette année 109,5 millions d'euros.

■ Mieux accueillir les tout-petits, développer des solutions de garde adaptées pour faciliter la vie quotidienne des familles, tels sont les enjeux de la réforme des aides aux structures d'accueil de la petite enfance. En renforçant son intervention, grâce à des modalités de financement plus avantageuses pour les communes – et en prenant en compte le niveau de ressources des habitants – , le Conseil général va favoriser la création de places en crèches et en halte-garderies. 3,4 millions d'euros seront alloués à ce programme.

■ Dans le même esprit, pour renforcer le professionnalisme des personnes chargées de garder des moins de six ans à leur domicile, le Conseil général augmente de façon conséquente (+ 75 %) son effort de formation des assistantes familiales agréées.

4. Aides aux communes : un effort exceptionnel

Photo : © M. Giraud

2007 marquera un tournant important avec l'entrée en vigueur de la réforme des aides aux communes adoptée en 2006. Conformément aux engagements pris par le président André Vallini, une dotation exceptionnelle de 25 millions d'euros sera accordée aux communes et communautés de communes pour solder tous les travaux achevés fin 2006 sur leurs territoires respectifs.

■ 500 demandes sont parvenues au Conseil général. Cette aide sera financée par un emprunt équivalent.

A cette enveloppe s'ajoutent 42 millions d'aides aux communes inscrits au budget 2007 (contre 41 millions d'euros en 2006). Cette somme se décompose en deux parties : une dotation de 27 millions d'euros répartie entre les treize territoires de l'Isère, gérée par les élus eux-mêmes dans les territoires, et une dotation de 15 millions d'euros qui servira à financer des opérations pilotées en direct par le Conseil général au bénéfice des communes (aménagements de carrefours routiers, eau et assainissement, patrimoine et lecture publique...).

Enfin, l'aide aux communes défavorisées va connaître une augmentation sensible, passant de 16 à 20,5 millions d'euros (+ 28 %).

Spécial Budget 2007

En quoi le budget 2007 vous conce

De la naissance au grand âge, de la campagne à la ville : le Conseil général agit pour tous et partout

Santé publique

2,2 millions d'euros

. Un schéma départemental de santé sera mis en place pour amplifier la politique de prévention et de dépistage gratuit du sida, des cancers, des hépatites, de la tuberculose…

. Des aides et des incitations favoriseront l'installation de cabinets médicaux dans les zones qui en sont dépourvues.

Photo : © M. Giraud

Sport et loisirs

6,9 millions d'euros

. Un village sportif itinérant sera lancé fin 2007 sur les routes de l'Isère, à la rencontre des habitants des quartiers et des territoires ruraux, pour promouvoir la diversité des pratiques sportives et du handisport.

. 650 clubs isérois ont bénéficié de l'aide aux déplacements des jeunes qui participent à un championnat : opération reconduite en 2007.

Photo : © M. Giraud

. Le Conseil général, partenaire de la candidature de Grenoble aux JO d'hiver de 2018, s'associe au Comité départemental olympique et sportif pour transmettre les valeurs de l'olympisme aux collégiens.

. Le Chéquier jeune Isère a toujours autant de succès : 29 500 collégiens ont pu découvrir des activités sportives et culturelles avec cette formule.

Personnes âgées

108,8 millions d'euros

. Formation et recrutement massif d'aides à domicile, création de places d'accueil dans des établissements médicalisés, initiatives citoyennes pour rompre l'isolement… Le plan d'actions du Département sur cinq ans prend la mesure des besoins liés au vieillissement de la population iséroise.

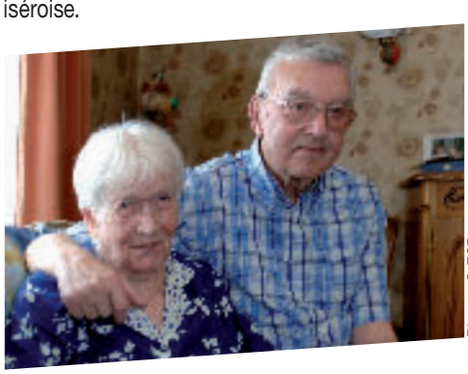

Photo : © F.?Pattou

. 10 000 Isérois âgés dépendants perçoivent l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour financer une aide à domicile et 3 200 d'entre eux bénéficient de l'allocation complémentaire, mise en place par l'Isère pour compenser la restriction des droits décidée au plan national.

Education

75 millions d'euros

. Les efforts de modernisation des collèges se poursuivent en 2007 avec 35 chantiers en cours et 12 opérations à l'étude – construction d'un collège à Chirens, à Bourgoin-Jallieu Sud, restructuration à Villard-de-Lans et au collège Robert Desnos à Rives… Ce nouveau programme de travaux s'élèvera à 123 millions d'euros – ce qui portera à 477 millions d'euros le montant des investissements dans les collèges isérois entre 2002 et 2010 !

Photo : © M. Giraud

. Des contrats éducatifs triennaux seront signés avec chaque collège isérois pour formaliser le partenariat avec les équipes pédagogiques et le soutien du Conseil général aux projets qui favorisent la citoyenneté et l'ouverture sur le monde. 1,7 million d'euros est réservé à ces actions et au fonds départemental des collégiens pour les familles à revenus modestes.

Cohésion sociale

85,1 millions d'euros

. 63,5 millions d'euros seront réservés à l'indemnisation des 17 000 bénéficiaires du RMI en Isère, dont le nombre a augmenté de 3 % en un an, et 9,2 millions aux actions d'insertion.

. Une attention particulière sera portée aux jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et du fonds de solidarité pour le logement (FSL), pour aider les moins de 25 ans à accéder au logement. Un facteur essentiel d'insertion.

. En 2007, les contrats urbains de cohésion sociale vont se substituer aux contrats de ville : 1,4 million d'euros est consacré à ce programme pour poursuivre le travail de rénovation urbaine et de prévention engagé sur les ag-

erne dans votre vie de tous les jours

Photo : © F.?Pattou

glomérations grenobloise et viennoise. Cette enveloppe fera la transition en attendant la mise en place des nouveaux contrats.

. Cette politique de la ville est complétée par les dispositifs de « réussite éducative » pour les écoles situées en zone urbaine.

Economie et innovation

8,2 millions d'euros

. L'Isère mise sur les synergies entre la recherche, l'industrie et les centres de formation et investit dans cinq pôles de compétitivité – Minalogic pour la miniaturisation intelligente, Biopôle pour les biotechnologies appliquées à la santé, Axelera pour la chimie, Tenerrdis pour

Photo : © F.?Pattou

les énergies nouvelles et Sporaltec pour les sports et loisirs. Cette mise en réseau d'acteurs locaux a déjà fait émerger une bonne centaine de projets d'innovation dans des entreprises iséroises, y compris dans des PME des secteurs traditionnels (papeterie, mécanique, chimie…).

. Aides à l'investissement, à l'immobilier d'entreprise, au conseil… : le Conseil général renforce son action vers les PME-PMI et s'implique dans la sauvegarde des emplois.

. Le Conseil général s'implique dans la création d'une véritable filière industrielle dans les énergies nouvelles dans le Nord-Isère. La plate-forme Métis, créée à Bourgoin-Jallieu pour favoriser l'innovation dans le secteur du textile, illustre aussi cette stratégie de reconquête des emplois industriels dans ce secteur de l'Isère.

Tourisme et montagne

10,1 millions d'euros

. 1 million d'euros sera consacré à l'amélioration de la qualité du parc d'hébergements touristiques en Isère (hôtels, gîtes ruraux, campings). Un nouveau dispositif a été mis en place notamment pour aider l'hôtellerie familiale à se moderniser.

Photo : © F.?Pattou

. 761 000 euros seront consacrés cette année en faveur de la montagne. La politique de développement diversifié des contrats se poursuit.

Aménagement hydraulique et déchets…

7,7 millions d'euros

. Le Département a engagé un ambitieux programme d'aménagement des cours d'eau, qui concilie protection contre le risque majeur d'inondation, préservation de l'environnement et aménagement des berges pour les loisirs. Premier projet prioritaire mis en œuvre par

Photo : © F.?Pattou

le Symbhi, Isère Amont (80 millions d'euros), qui va sécuriser la vallée du Grésivaudan entre Grenoble et Pontcharra par rapport au risque de crues, va rentrer en phase opérationnelle en juillet 2007 pour un démarrage des travaux fin 2008. Un schéma d'aménagement de la Romanche sera également proposé cette année.

. Le plan départemental d'élimination des déchets, élaboré avec une forte participation des Isérois, sera présenté à l'automne prochain à l'assemblée départementale puis soumis à une enquête publique. L'enjeu majeur : la réduction des déchets à la source.

Forêt et bois

348 700 euros

. Le budget augmente de 12 %, à la mesure des enjeux liés à la forêt. Il s'agit de mieux la gérer en aidant les propriétaires forestiers à l'entretenir, de développer le bois énergie et son utilisation com-

Photo : © M.?Giraud

En quoi le budget 2007 vous concerne dans votre vie de tous les jours

me matériau de construction de qualité, de soutenir les initiatives locales de promotion du bois pour créer de nouveaux emplois dans la filière et contribuer ainsi à la lutte contre l'effet de serre.

Agriculture
5,1 millions d'euros

. Pour aider l'agriculture iséroise à faire face à la concurrence mondialisée, à la pression urbaine et à la nécessité de préserver les ressources en eau, le Conseil général lance un plan d'actions stratégique départemental.

Photo : © F.?Pattou

. L'eau est un enjeu majeur pour certaines productions : le Conseil général va planifier et organiser l'irrigation des cultures dans un souci d'efficacité et de préservation des ressources en eau.

Energie
1,7 million d'euros

. Economiser l'énergie, développer les énergies nouvelles, sensibiliser les citoyens : le plan énergie du Conseil général va permettre de lutter contre les gaz à effets de serre et créer de nouvelles filières économiques créatrices d'emplois.

Photo : © F.?Pattou

Culture et patrimoine
24,4 millions d'euros

. L'accès à la culture partout et pour tous reste une priorité d'autant plus forte dans un contexte social difficile. Cette année, 7,5 millions d'euros de crédits au soutien à la création et à la diffusion artistique sous toutes ses formes.

. L'effort consacré au développement de la lecture publique se poursuit. 71 bibliothèques situées dans des communes de moins de 10 000 habitants ont bénéficié de l'aide au fonctionnement du Conseil général en 2006.

Photo : © F.?Pattou

. Le patrimoine est une richesse à partager. Le Département réserve 4,7 millions d'euros à ses dix musées départementaux et aux Archives départementales. La création du label « patrimoine de l'Isère » va permettre par ailleurs au Conseil général de valoriser plus efficacement les édifices qui le méritent (voir page 9).

Logement
11,9 millions d'euros

. C'est une compétence de l'Etat mais vu l'ampleur des problèmes en Isère, le Conseil général accroît son intervention de 4 % (hors aides aux communes, aides aux personnes et politique de la ville).

Photo : © F.?Pattou

. Les aides à la pierre apportées par le Département aux communes et aux bailleurs sociaux ont permis de financer la création ou la rénovation de 2 480 logements sociaux en 2006 à hauteur de 7,6 millions d'euros.

. Un outil unique d'enregistrement et d'observation de la demande de logement social sera mis en place à l'initiative du Conseil général pour mieux informer les Isérois et anticiper la demande.

Sécurité incendie
47 millions d'euros

. L'engagement du Conseil général en faveur de la sécurité des Isérois se confirme avec un budget en hausse de 6,8 %, qui permet de poursuivre l'amélioration de l'organisation des secours, à effectifs constants, dans le respect de la maîtrise des finances publiques locales.

Photo : © M. Giraud

Quand le musée entre au collège

Des cours d'histoire de l'art pour les collégiens isérois. Cette initiative, unique en France, est soutenue par le Conseil général de l'Isère.

© D. Vinçon

>> Chaque année, plusieurs collèges isérois sont initiés à l'histoire de l'art par les animateurs des Amis du musée.

« C'est une reine », affirme Kewin en levant le doigt. *« Moi je vois plutôt une sainte »*, conteste Jessica. Projeté sur l'écran, un tableau du XIIIe siècle du musée de Grenoble, représentant Sainte-Lucie, suscite différentes réactions chez les vingt élèves de la classe de 4e du collège Marcel Mariotte de Saint-Siméon-de-Bressieux. Claire Moiroud, conférencière et animatrice au service culturel du musée de Grenoble, les guide dans leur exploration. *« On regarde le tableau. Puis, avec des indications symboliques comme le sens de l'auréole, ou encore historiques, par exemple la façon dont on vivait la religion au Moyen Age, on essaie de savoir ce qu'il signifie. »*

Ce cours est donné gratuitement par la société des Amis du Musée de Grenoble. Depuis 1990 et à la demande des professeurs des collèges, l'association initie les classes de 5e, 4e et 3e à l'histoire de l'art. Dans un premier temps, les élèves sont invités à découvrir les principaux courants artistiques du Moyen Age à nos jours. Ce cycle s'étale sur cinq séances de deux heures. A chaque fois, un intervenant, diplômé en histoire de l'art, arrive dans l'établissement avec une série de diapositives représentant des toiles de Rembrandt, Botticelli et d'autres grands maîtres qu'on retrouve sur les murs du musée. *« L'objectif est d'apporter les connaissances nécessaires à une meilleure compréhension d'une œuvre d'art »*, explique Claire Moiroud. *« L'étude de l'histoire de l'art permet de replacer une œuvre dans son contexte, de lui donner un sens, de comprendre la façon de voir d'un artiste, d'une période et d'une société. »*

Les élèves sont ravis. L'enthousiasme monte d'un cran lorsqu'ils se rendent à Grenoble pour visiter le musée. *« Pour certains, c'est la première fois ! Cette séance est l'occasion de voir la plupart des toiles étudiées en classe »*, souligne Nicole Morice, responsable du cycle de formation, administratrice des Amis du musée.

Chaque année, une trentaine de collèges de l'Isère bénéficient de cette activité pédagogique financée par le Conseil général. Et pour certains, c'est l'occasion de découvrir une vocation. En 1993, Sylviane Ricchizzi, alors collégienne à Echirolles, découvrait ainsi l'histoire de l'art. Aujourd'hui, elle intervient à son tour dans les classes pour diffuser son savoir et donner très tôt le goût d'aller au musée.

Annick Berlioz

>> Question à

André Colomb-Bouvard,

vice-président du Conseil général de l'Isère chargé de l'éducation

« Ouvrir les collèges au monde »

Le Conseil général subventionne les Amis du musée à hauteur de 22 000 euros. Pourquoi ?

Ces cours favorisent l'accès à la culture des jeunes Isérois. A ce titre, le Conseil général consacre chaque année près d'un million d'euros aux projets éducatifs de ce type portés par les 97 collèges du département. Dès la rentrée 2007-2008, ces initiatives concernant l'économie, l'environnement, le social ou la santé seront encouragées par la mise en place de contrats éducatifs sur trois ans qui seront signés entre les collèges et le Conseil général. Ce qui permettra aux établissements de pérenniser leur action dans la durée avec des objectifs bien définis.

>> Zoom

Les Amis du musée : l'art pour tous

La société des Amis du musée est née en juin 1987 à l'initiative de Jeanne Guiguet et d'Annie Panel, alors que le musée de peinture de Grenoble siégeait encore place de Verdun. L'objectif initial était d'inviter les Isérois à découvrir cet établissement, premier en province par la richesse de ses collections. Depuis l'ouverture du nouveau musée en 1993, les « Amis » ont étendu leur action. Outre les activités pédagogiques dans les collèges, l'association organise chaque année un cycle de conférences, des rencontres et des voyages culturels en France et à l'étranger. Aujourd'hui, elle compte 15 000 adhérents.

> Contact : 5, place Lavalette à Grenoble. 04 76 63 44 29.

© M. Giraud

Espace d'expression
des groupes politiques du Conseil général

DE LA GAUCHE...

Majorité départementale

Le respect de nos engagements

Comme chaque année depuis 2001, le budget primitif du Département a été élaboré dans un seul souci : le respect de nos engagements. A la souffrance sociale d'Isérois de plus en plus nombreux, notre réponse est la solidarité, et au désengagement de l'Etat, le soutien renforcé aux communes et aux intercommunalités.

Le budget 2007 marque notre volonté d'être toujours plus solidaires envers ceux qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi nous avons fait le choix de nous engager au-delà de nos compétences obligatoires pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles modestes et les enfants les plus malheureux. Plus du tiers du budget départemental leur est ainsi consacré.

Notre budget permettra également de continuer à façonner un aménagement harmonieux du territoire départemental en matière d'éducation, de déplacements, d'activité économique ou de culture.

Pourtant, le contexte financier est lourd et s'aggrave d'année en année, à cause du gouvernement qui se déleste vers les collectivités des dépenses qu'il ne veut plus assumer, étranglant les finances des départements notamment.

Le budget du Conseil général de l'Isère pour l'année 2007 est donc un budget à la fois rigoureux et volontaire qui apporte des réponses aux difficultés du présent sans augmenter les impôts. Nos responsabilités croissent, nos moyens diminuent, mais notre ambition reste la même : améliorer la vie de tous les Isérois et Iséroises.

... À LA DROITE

Opposition départementale

Vœux de l'opposition départementale

La période des vœux nous donne l'occasion de dresser un bilan de l'année 2006 et voir de quoi demain sera fait.
Evoquer l'année passée, c'est forcément faire référence au budget 2007 puisque demain n'est que la conséquence d'hier.
La discussion d'actualité autour du budget nous autorise à dire que le président du Conseil général ne peut pas s'abriter derrière le parlementaire qu'il est. C'est dire que dans un budget de proximité qui est notre souci, en particulier vis-à-vis des communes, il nous paraît important d'arrêter les accusations outrancières concernant la seule responsabilité du Gouvernement. Aujourd'hui nous sommes en France dans l'idée collectivement approuvée de réforme, que ce soit à Gauche ou à Droite, comme la décentralisation impactée par Gaston Defferre dont à présent les collectivités doivent assumer l'évolution logique. Nous sommes au Conseil général dans une phase intermédiaire des lois de décentralisation faisant apparaître les difficultés et de ce fait, nous renvoie à notre propre responsabilité de gestion. De ce point de vue, l'initiative du président de mettre en place 13 territoires doit s'intégrer comme les effets de la décentralisation, et de ce fait tout sera lié à l'enveloppe globale et sa répartition. Nous sommes donc bien dans la même dynamique et pour notre part, la décision ayant été prise, nous n'aurons qu'un objectif qui est de bien gérer l'enveloppe.
Ce que nous souhaitons pour l'Isère, c'est de :
- poursuivre une politique d'investissements favorisant le développement de la recherche et des entreprises pour mener à l'emploi.
- Le développement des territoires de montagne ou de plaine favorisant le tourisme ou l'économie locale, là où les PME-PMI sont florissantes.
Nous souhaitons, grâce à la bonne gestion passée, que nous poursuivions la politique qui fait une pause prolongée de la fiscalité départementale. Nous pouvons être autorisés à cela parce que le Département de l'Isère n'est pas endetté et parce que depuis trois ans, les Isérois ont payé assez d'impôts pour que le département soit aujourd'hui connu comme étant le 1er département français au tableau noir de la fiscalité directe, soit 440 euros par habitant.
Nous souhaitons encore que les communes puissent bénéficier dans leur gestion de cette belle santé financière du Département et pour cela nous faisons le vœu que l'enveloppe territoriale et départementale réponde à leurs besoins.
L'opposition départementale souhaite à chacune et à chacun une bonne et heureuse année 2007.

© D.R

© F. Pattou

© L.Lardière

Glace... passion

Sport collectif très apprécié dans notre département, le hockey sur glace peut se pratiquer à tout âge, en loisir ou en compétition. Après la Haute-Savoie, l'Isère est le deuxième département de France en nombre de licenciés et d'équipes alignées sur la glace. Présentation.

Il faut être motivé pour patiner à une heure pareille ! Il est 22 h 30 à la patinoire d'agglomération de Grenoble. Les "Lames en table", une amicale composée d'anciens hockeyeurs grenoblois, sont sur la glace, bien contents d'avoir pu obtenir ce créneau horaire pour satisfaire leur passion. Il faut dire que le hockey en Isère, et plus encore à Grenoble, est un sport qui attire non seulement de très nombreux supporters les jours de match mais également de plus en plus de pratiquants, de tout âge et des deux sexes.

Revers de la médaille, les patinoires étant limitées en nombre et les créneaux de glace aussi, il faut, à l'instar des "Lames en table" ou des "Z", une autre équipe de vétérans, se soumettre à ces entraînements tardifs.

« Il existe un fort potentiel de développement du hockey dans notre département, mais il est limité du fait des équipements », explique Bruno Catelin, le président du Comité départemental des sports de glace. Pour l'heure, l'Isère du hockey, ce sont six clubs distincts : le Grenoble métropole hockey 38, formation phare qui domine actuellement la Ligue Magnus, les Ours de Villard-de-Lans, dont l'équipe première joue également au plus haut niveau, les Yetis de L'Alpe-d'Huez, qui évoluent en division 3, les Brûleurs de loups de Grenoble et ses sections « amateur », le Hockey club féminin des Quatre montagnes de Villard-de-Lans, club loisir mais dont certaines joueuses renforcent l'équipe de Gap engagée en championnat de France, et enfin le Hockey club de Chamrousse. Au total, 750 licenciés de quatre ans jusqu'à la cinquantaine bien tassée !

Si l'on peut jouer sans grand danger jusqu'à un âge avancé, quatre ans est l'âge idéal pour débuter. L'apprentissage est alors axé à 80 % sur la pratique du patinage. *« Savoir bien patiner est impératif,* confie Bruno Catelin. *Si on n'est pas à l'aise sur la glace, il est impossible de jouer correctement avec ses coéquipiers. »* Sport de résistance plus que d'endurance, le hockey demande également de l'adresse. Les jeunes hockeyeurs apprennent donc à bien maîtriser le palet, puis à jouer ensemble, mémorisant une multitude d'exercices tactiques : comment se dégager de sa zone de défense lorsqu'on est en infériorité numérique, par exemple. *« Bien qu'aucun contact ne soit permis avant l'âge de 15 ans, un enfant qui a peur des chocs doit éviter ce sport »*, conseille Bruno Catelin. Jusqu'à 10 ans, les rencontres se déroulent à quatre contre quatre dans la largeur du terrain. Mais dès 11 ans, les matchs prennent la physionomie que l'on connaît : six contre six sur un terrain de jeu de 61 mètres par 30, avec des équipes de 22 joueurs qui se remplacent très fréquemment ; les efforts sur la glace ne permettant guère de patiner plus de 90 secondes d'affilée. Quant à l'équipement, il faut compter environ 500 euros pour un joueur de champ et le double pour un gardien de but.■

Richard Juillet

>> Repères

Pratiqué depuis l'Antiquité

Les origines du hockey remonteraient à plusieurs millénaires. En effet, des archéologues ont trouvé en Egypte une tombe dont les murs, couverts de dessins, représentaient deux athlètes se disputant une balle, chacun tenant un bâton recourbé. Avant de connaître sa forme actuelle, le hockey a beaucoup évolué selon les pays où il était pratiqué. Un de ces ancêtres, du nom de "crosse" a été inventé en France au XV^e siècle et était joué sur la glace. Au XVIII^e siècle, les Anglais déclinèrent leur propre version avec une crosse mais sans patins. C'est de ce jeu, le bandy, qu'est issu le hockey sur glace. Bien qu'il ait pris racine un peu partout dans l'hémisphère nord, c'est au Canada que s'est disputée la première rencontre amicale, le 25 décembre 1855. Il fallut attendre 1875 pour voir apparaître les premières règles, et le 3 mars de la même année pour le premier match officiel disputé à Montréal.

>> Question à

Didier Rambaud,
vice-président du Conseil général chargé des sports

■ Comment s'opère le soutien du Conseil général à la pratique du hockey sur glace ?

Le Conseil général intervient financièrement auprès de deux clubs : la section amateur des Brûleurs de loups, pour laquelle le Département a octroyé 26 000 euros en 2006 pour son fonctionnement, les déplacements de la section féminine et des équipes jeunes ainsi que pour le centre de formation. Quant à la section professionnelle des Brûleurs de loups, le GMH 38, l'aide départementale s'est élevée à 110 000 euros en 2006. Second club à bénéficier du soutien du Conseil général, les Ours de Villard-de-Lans ont reçu au total 108 000 euros en 2006 pour leur club phare et pour les déplacements des équipes de jeunes.

© M. Giraud
>> Le château de Brangues, situé à six kilomètres de Morestel.

© M. Giraud
>> Le bureau de Paul Claudel.

© F. Patiou
>> L'un des salons en enfilade.

Le château de Brangues, une belle demeure d'écrivain

Dominant le Rhône et la campagne vallonnée du Nord-Isère, l'élégant château de Brangues a bravé les époques pour devenir la dernière demeure de Paul Claudel. C'est dans son magnifique parc que l'écrivain repose pour toujours.

Le célèbre auteur Paul Claudel, né en 1868, décédé en 1955, auteur de *Tête d'or*, *Partage de midi*, *L'annonce faite à Marie*..., avait déjà écrit la partie la plus connue de son œuvre lorsqu'il s'installa en Isère, dans le château de Brangues, en 1927.

A 59 ans, au terme d'une longue carrière diplomatique, l'homme de lettres écrivit dans sa dernière demeure de très belles pages dramaturgiques, poétiques et surtout spirituelles comme *Le Livre de Christophe Colomb*. C'est là, dans son bureau, qu'il poursuivit ses commentaires de la Bible et qu'il reçut aussi les grands de l'époque comme le président Edouard Herriot, l'écrivain François Mauriac…

Situé à l'entrée du village de Brangues, à six kilomètres de Morestel, le mystérieux château reste empreint de l'aura de son dernier propriétaire. Inscrite aux Monuments historiques en 1964, située au cœur d'un parc de 17 hectares, la propriété appartient toujours à la famille.

Un long chemin de terre bordé d'arbres centenaires et d'une ravissante orangerie amène devant le perron. Construit du XIV[e] au XVIII[e] siècle, le château de Brangues est le fruit d'une succession de transformations : l'austère forteresse médiévale au nord épouse harmonieusement le classicisme sobre et majestueux de l'aile principale.

Son histoire débute avec les Rossillon, puissante famille delphinale, qui la construisit aux XIV[e] et XV[e] siècle, avec une cour intérieure flanquée d'une tour ronde d'angle. Forte personnalité à l'influence grandissante en Dauphiné, Gabriel de Rossillon s'attira les foudres de Louis XI et se fit confisquer ses biens au profit d'Imbert de Bathernay. Celui-ci édifia à l'est une aile moins élevée, agrémentée d'une jolie petite tour en poivrière.

En 1609, les Gratet, famille de grands parlementaires dauphinois, achetèrent le château et le conservèrent jusqu'en 1834. Une nouvelle aile au sud et à l'ouest ajouta de lumineuses salles d'apparat avec une enfilade de salons ouverts sur le parc paysager. Puis les Gratet le cédèrent au marquis de Quinsonnas et c'est à ses descendants que Paul Claudel acheta le domaine. Avec ses toitures rassurantes à forte pente en tuiles écailles, ses nombreuses chambres où il pouvait loger ses enfants et petits-enfants, ses pièces claires ouvertes sur le parc, le château de Brangues séduisit l'écrivain après quarante ans passés en pérégrinations autour du globe.

Christelle Thibaud

>> Repères

En mémoire à Paul Claudel

Face à l'église de Brangues que Paul Claudel aimait tant voir par la fenêtre de son bureau, et qu'il fréquentait quotidiennement, une salle d'exposition est ouverte au cœur du petit village – 400 habitants – et propose des expositions et des conférences sur l'enfant du pays. Chaque année en septembre, des rencontres littéraires et des lectures de son œuvre sont organisées lors des Journées européennes du patrimoine par l'Association des amis du château de Brangues.

> Espace Paul Claudel : 04 74 80 32 14.

>> Zoom

Brangues, le tombeau d'un écrivain voyageur

Frère de la sculpteur Camille Claudel, Paul Claudel, poète, écrivain, dramaturge, fut également un grand diplomate qui parcourut le monde. Il débuta sa carrière en 1890, à 22 ans, comme consul de France aux Etats-Unis, avant d'être nommé en Chine. Ambassadeur de 1921 à 1935, il sera en poste ensuite au Japon, aux Etats-Unis et en Belgique. Décédé à Paris le 23 février 1955 à l'âge de 87 ans, Paul Claudel repose aujourd'hui dans le parc du château, à l'ombre d'un peuplier planté par son ami metteur en scène, Jean-Louis Barrault. Autour de la tombe, un jardin japonais a été inauguré en septembre 2001 pour rappeler son attachement au pays du soleil levant. Si le château est uniquement ouvert pendant les journées du patrimoine où François Claudel, son petit-fils, fait découvrir le bureau de son grand-père et les salons où il recevait les grands de l'époque, l'accès à sa tombe est possible toute l'année.

© Archives de la Société Paul Claudel

Boxal, champion de l'aluminium en bouteilles

Installé à Beaurepaire depuis 1948, Boxal est le leader européen des aérosols et des bouteilles en aluminium. Il fabrique des emballages pour les plus grands groupes cosmétiques, pharmaceutiques et alimentaires mondiaux. Ses fers de lance ? Créativité et innovation.

Sans le savoir, vous possédez sûrement chez vous un emballage en aluminium conçu et fabriqué à Beaurepaire par Boxal : une bouteille de sirop Teisseire, une laque Elnett, un déodorant Narta, un vaporisateur Yves Saint-Laurent ou encore une bouteille de Coca-Cola Blak. Cette entreprise est le premier fabricant européen d'aérosols et de bouteilles aluminium pour les marchés cosmétiques, pharmaceutiques et alimentaires. Pour conditionner les produits comme la mousse à raser, les déodorants, les gels douche et les produits capillaires, les grands groupes de cosmétiques et pharmaceutiques mondiaux Fabergé, L'Oréal, Roc, Neutrogéna, Fa ou Nivea utilisent depuis 30 ans les aérosols Boxal. En 2006, les leaders du soda et de la bière, Coca-Cola et Heineken, ont choisi aussi d'emballer leurs nouveaux produits dans une bouteille aluminium fabriquée par Boxal France.

Si Boxal possède aujourd'hui trois sites européens de production (Suisse, Pays-Bas et France) qui représentent une capacité de 900 millions d'unités, c'est à Beaurepaire, en Isère, que Boxal France s'est installée dès 1948, avec une première ligne de fabrication de boîtes aluminium destinée au conditionnement du lait Guigoz. La société comptait alors 24 salariés et produisait 800 000 boîtes par an. Dans les années 1950, la PME commence la fabrication des boîtes pour les crèmes dessert Mont Blanc et poursuit son essor avec le lancement d'une usine aux Pays-Bas et la création d'une fonderie d'aluminium à Beaurepaire. Dans les années 1970, Boxal se lance à fond sur le marché des cosmétiques, alors en pleine expansion. L'entreprise est pionnière pour fabriquer des aérosols en Europe. En 1974, le groupe produit 300 millions de boîtiers aérosols et de boîtes de lait, dont 122 millions de boîtiers en Isère.

Aujourd'hui, le site isérois emploie 320 salariés sur 10 lignes de production entièrement automatisées. Depuis quelques années, le conditionnement des cosmétiques rencontrant une sérieuse concurrence avec les pays de l'Est et la Chine, Boxal a rebondi en misant sur l'innovation et le design : elle a imaginé de petites bouteilles en aluminium pour boissons individuelles. Celles-ci remplacent avantageusement les canettes avec leur bouchon vissé, pour des consommateurs qui ont de plus en plus la bougeotte. Les leaders mondiaux du secteur, Coca-Cola et Heineken, en découvrant les prototypes en 2004, sont aussitôt séduits. « *L'aluminium propose des propriétés intéressantes à développer sur le secteur alimentaire : dix fois plus léger que le verre, incassable, intégralement décorable, il protège les denrées de l'air et de la lumière et il est 100 % recyclable* », souligne Marc Bettinger, directeur commercial. Si les produits cosmétiques et pharmaceutiques ont largement plébiscité l'aluminium pour leurs emballages aérosols, c'est donc aujourd'hui un nouveau secteur qui s'ouvre à Boxal et une nouvelle page pour cette entreprise iséroise.

Christelle Thibaud

© D.R

>> A Beaurepaire, Boxal France emploie 320 salariés.

>> Repères

Boxal France

© D.R

320 salariés.

1 million d'aérosols ou de bouteilles par jour.

10 lignes de production.

CA 2006 : 110 millions d'euros.

50 % à l'exportation européenne (Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne...).

>> Zoom

Boxal primé à Barcelone et à Paris

Avec son concept innovant et design destiné aux bouteilles de 25 cl de Coca-Cola Blak et de 33 cl de bière Heineken Icône, Boxal France a reçu en octobre 2006 le premier prix de l'emballage, au Salon international de Barcelone en Espagne, ainsi qu'un Oscar de l'emballage à Paris en novembre. Réalisées sur deux lignes de production à Beaurepaire depuis juin 2005, ces bouteilles ont été primées pour l'excellence globale du concept, intégrant les formes, les marques, le graphisme et son impression haute définition.

© D.R

© M. Gerin

Rives/Moirans : jeune

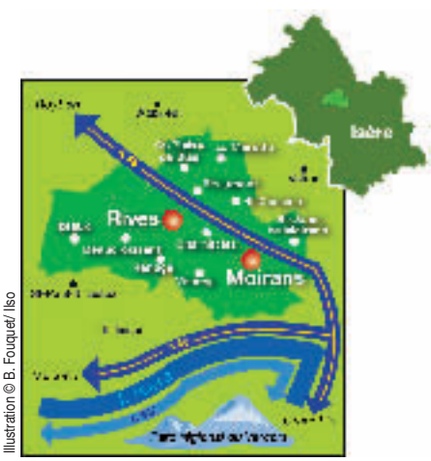

Illustration © B. Fouquet/ Ilso

Entre la plaine de la Bièvre et le pays Voironnais, à 20 km de Grenoble, le canton de Rives se caractérise par la présence de deux pôles urbains attractifs : Rives et Moirans, distants seulement de 8 km. Mais également par une population qui est la plus jeune du département, par sa force industrielle, mariant nouvelles technologies et secteurs traditionnels, et par une agriculture innovante. Ce canton étagé en trois escaliers d'une dizaine de kilomètres de long chacun, compte douze communes. Dans la plaine : Saint-Jean-de-Moirans, Moirans, Vourey. Sur le coteau : La Murette, Saint-Blaise-de-Buis, Saint-Cassien, Réaumont, Charnècles. Sur le plateau : Beaucroissant, Izeaux. Et dans la vallée de la Fure : Rives et Renage. Certains villages ne dépassent pas, ou de peu, les 1 000 habitants comme Réaumont, Saint-Blaise-de-Buis, Saint-Cassien ou Beaucroissant. Les bourgs de Moirans, avec 9 000 habitants, Rives, 6 000, et Renage, 3 500, accueillent la majorité de la population et des entreprises.

Du papier à la chaussure : une industrie enracinée

Si la zone d'activité de Centr'Alp (Moirans/Voreppe) abrite les salles blanches ultramodernes d'entreprises de pointe comme Schneider Electric ou Thales, l'industrialisation du canton remonte à plusieurs siècles ! L'épopée des usines papetières de Rives débute sur les berges de la Fure, en 1573, avec l'implantation d'un premier moulin à papier. Au XVIII[e] siècle, la Fure est la vallée la plus industrieuse de France. La dynastie des Blanchet et Kleber développe un véritable

Ce petit canton « rurbain », industriel, mais aussi agricole, compte douze communes et 30 000 habitants. De villages en zones d'activités, de vergers bio en chapelles rénovées, il se préserve, s'embellit, se construit et s'adapte à l'augmentation de sa population.

>> Le parc de La Grille à Moirans.

>> Rives, capitale du canton.

>> Moirans : médiathèque Georges Sand.

>> Le château de La Murette.

e et dynamique

trust papetier. Au début du XX[e] siècle, la maison est leader mondial de la fabrication du papier photographique. Rives devient également célèbre pour ses papiers filigranés infalsifiables. Aujourd'hui, la Papeterie de Rives, installée sur la zone industrielle de Renage, gérée par la société Arjo Wiggins poursuit la production de papier surfin de luxe. En amont, le pays de Rives produit d'imposantes machines à fabriquer toutes sortes de papiers. Créée en 1850, Allimand, fort de 270 employés, conçoit, construit et assure la maintenance de machines à papier qu'elle exporte dans le monde entier, en Asie notamment. La mise au point et la fabrication de certaines d'entre elles exigent plus d'un an de travail.

Un tout autre secteur a donné au canton sa réputation mondiale : la chaussure. La maison Paraboot, fondée en 1917 à Izeaux, village de 2 000 habitants, continue de fabriquer les célèbres, inusables et inimitables chaussures. Cette société de 75 salariés vend ses modèles sur tous les continents. Quant à la petite commune de Saint-Blaise-du-Buis, elle abrite, à l'enseigne d'Algaflex, une entreprise leader sur le marché pointu des murs mobiles. Fondée par les époux Bozellec, en 1960, celle-ci fabrique des cloisons coulissantes sur mesure pour les hôtels, les salles polyvalentes, les universités et même des sous-marins.

Église romane, châteaux et tilleul historique

Sur les traces de ces pionniers, de nombreuses industries modernes se sont installées sur le canton, notamment à Centr'Alp, poumon industriel de l'Isère avec ses 75 hectares disponibles. C'est

Une vie économique et associative riche

© C. Lacrampe

>> *Annie di Paolo, présidente de Pic vert, association pour la protection et la connaissance de la nature.*

© M. Giraud

>> *Mesdames Chataignier et Darnault dirigent respectivement les revues historiques* Le Renouillard *(Moirans) et* Les Chroniques rivoises *(Rives).*

© C. Lacrampe

>> *Frank Rettmeyer, PDG d'Allimand, leader mondial des machines à papiers spéciaux, à Rives.*

là que le groupe Rossignol/Quiksilver, leader du loisir outdoor, va implanter le siège mondial des skis Rossignol, tandis que sa logistique textile prend place à Rives.

Le passé industriel a laissé un remarquable patrimoine. Les bâtiments de brique des anciennes papeteries à l'entrée de Rives, sur les berges du Réaumont, un affluent de la Fure, témoignent du temps où cette vallée alimentait en eau des dizaines d'entreprises. En surplomb des anciennes usines rivoises, la jolie chapelle dite des Papeteries, surmontée d'un clocheton à colonnes, vient d'être rénovée. La famille Blanchet avait fait construire cet édifice, en 1847, pour que les ouvrières, logées sur place, puissent venir s'y recueillir et assister aux offices. Les meilleurs artisans de l'époque avaient été mobilisés. Une autre chapelle est encore plus remarquable, la Chapelle du Pont de la Grande Fabrique à Renage. Après l'implantation à Renage, en 1861, de l'usine de tissage de la Grande Fabrique et du moulinage de la Guillonnière, les sœurs de Saint Vincent de Paul, en charge de la moralité des jeunes ouvrières, la firent construire sur place afin d'éviter la rencontre avec les garçons du village lors des messes… La chapelle, édifice unique en son genre, fut érigée en pont sur la Fure, au milieu d'un parc paysagé. La toiture, effondrée en 1973, a été remplacée par une couverture vitrée sur une charpente de bois du plus bel effet. Le chantier de rénovation étalé sur trois ans, de 1989 à 1991, a mobilisé de nombreux bénévoles et sponsors.

D'autres édifices du canton sont classés monuments historiques : l'église romane Saint-Pierre de Moirans, typique avec son clocher-porche, ou le jardin de La Grille. Dessiné en 1720 par un élève de Le Nôtre, ce jardin, aujourd'hui ouvert au public, fut commandité par les frères Paris, opulente famille de financiers isérois, pour agrémenter

©ISAR

Centr'Alp : un poumon économique

C'est la plus grande zone d'activités du bassin d'emplois grenoblois avec 200 hectares occupés, 75 hectares en cours d'urbanisation et surtout 300 hectares de réserve foncière pour faire face au développement futur d'entreprises. A cheval sur les communes de Moirans et de Voreppe, actuellement en extension sur celle de Saint-Jean-de-Moirans et La Buisse, Centr'Alp regroupe 200 entreprises, dont 120 sur Moirans, représentant 3 000 emplois. Côté Moirans, Centr'Alp accueille le groupe Schneider Electric (500 salariés) et plusieurs secteurs pointus : celui du matériel électronique pour la radiographie, la médecine ou les écrans plats, avec Trixell et le groupe Thales (un millier d'emplois au total), celui des profilés en matières plastiques avec Allibert (370 emplois), Hutchinson (240 employés) et Sadac. S'ajoutent un pôle logistique et des outsiders dynamiques comme Luxos (fabrication de pâté croûte). Le nouveau parc de Centr'Alp 2, dédié aux sports et aux loisirs, verra, à l'automne 2008, l'inauguration du siège mondial de Rossignol/Quiksilver (6 hectares, 400 emplois). Les nouveaux locaux vont accueillir la direction du groupe, la création textile, un atelier de ski de compétition et des showrooms Rossignol, Quiksilver et Roxy… Quant à Centr'Alp 3, avec sa réserve foncière de plus de 300 hectares, gérée en partenariat avec la Métro, elle intégrera des zones paysagères et une desserte par les transports en commun.

>> Rencontres

Un développement sous le signe de l'intercommunalité

Economie : les 12 communes du canton sont réparties en deux communautés de communes qui, chacune à leur façon, contribuent à un développement équilibré de ce territoire.

© C. Lacrampe

Alain Dezempte,

maire de Rives, chef-lieu de canton

« Chef-lieu de canton, nous occupons une place particulière et offrons différents services : hôpital, collège, sécurité sociale, perception, gendarmerie et gendarmerie d'autoroute. Mais notre développement s'inscrit désormais dans celui de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais que nous avons rejoint en 2002. Notre fierté, c'est d'avoir réussi cette intégration sans perdre notre âme, ce qui fait l'identité de notre petite ville, riche d'entreprises emblématiques dont Allimand et Experton. Aujourd'hui, Rives peut envisager de grands projets, comme la réhabilitation du quartier de la gare et surtout l'ouverture de la zone industrielle de l'échangeur. »

© C. Lacrampe

Gérard Simonet,

maire de Moirans, président de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, – 34 communes, dont neuf du canton de Rives.

« Nous sommes fiers que Centr'alp constitue aujourd'hui une zone d'activité majeure pour l'Isère. Son extension, à court terme, sur les communes de Saint-Jean-de-Moirans et de La Buisse, va renforcer ce dynamisme. Nous réalisons aussi de nouvelles zones industrielles, à Centr'Alp et dans la zone Bièvre-Dauphine, côté Rives, tout en menant une réflexion sur la nécessité de préserver des zones vertes et des zones agricoles. Des négociations sont menées avec le monde agricole pour équilibrer habitat, agriculture, économie et verdure. »

© C. Lacrampe

Pierre Fouque,

maire de Beaucroissant, président de la Communauté de communes de Bièvre Est – regroupement de trois communes du canton, Renage, Izeaux et Beaucroissant.

« Il n'est pas question de rivaliser avec Centr'Alp ou l'Isle d'Abeau, mais de fournir des outils à de petites entreprises à la dimension de notre territoire. À Izeaux et Beaucroissant, nous réhabilitons des zones d'activité pour maintenir les artisans locaux. Nous avons négocié avec le Pays voironnais l'extension de la zone Bièvre-Dauphine sur la commune de Rives. L'avenir est à la coopération entre communes et communautés de communes. »

Un pays d'histoire...

© D. R

Deux revues d'histoire locale sont publiées dans le canton, l'une consacrée à Moirans et l'autre à Rives. *Les Chroniques rivoises* paraissent deux fois par an à 600 exemplaires. Au fil des numéros, nous découvrons les anecdotes et les rebondissements de la vie religieuse, industrielle et sociale de la région de Rives. Savez-vous, par exemple, que Jean Valet, curé de Colombe, inventa le pressoir à huile de noix pour faciliter la vie de ses ouailles ? La revue historique de Moirans, également biannuelle, se nomme *Le Renouillard*, référence au vieux surnom des habitants de Moirans. Réputés amateurs de grenouille, avant l'assainissement des marais et marécages de leur plaine, ceux-ci étaient surnommés Renouillards. Et l'on apprend que le premier aéroport de l'Isère fut implanté à... Moirans, en 1931.

...et une agriculture "de proximité"

© C. Lacrampe

Un canton qui abrite la foire de Beaucroissant ne peut renier ses racines paysannes. D'ailleurs, René Jacquin, président de la FDSEA, Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, vit à Charnècles. Le canton compte deux fermes buissonnières et s'implique dans l'ADAYG, association pour le développement de l'agriculture dans l'Y grenoblois. Son terroir est propice à la culture fruitière. Jean-Noël Roybon, jeune agriculteur, exploite en bio, à Vourey, 12 hectares de noyers et autres fruitiers. Ses variétés savoureuses de poires et de pommes sont vendues sur les marchés et à la ferme : *« Nous avons une carte à jouer sur la vente de proximité »*. Nicolas Blachot, son voisin, propose de la viande bovine bio. Le nouveau marché automnal des producteurs, à Charnècles, participe de cette agriculture de proximité appréciée des consommateurs.

leur château. Quant au château de La Motte, il est actuellement en cours de réhabilitation pour accueillir la mairie.

Par ailleurs, le Conseil général de l'Isère apporte son soutien à la sauvegarde du château de La Murette, manoir du XV^e^ siècle aux quatre tours rondes, au château de Vourey, au couvent des Cordeliers ou encore au prieuré de Sainte-Croix, sur la colline de Parménie qui domine Beaucroissant. Au XIII^e^ siècle, les chanoines de l'ordre de Saint-Augustin géraient cet édifice et guidaient les pèlerins venus s'y recueillir pour rendre grâce à Dieu de les avoir épargnés lors de l'inondation qui ravagea Grenoble en 1219.

Cet étonnant pays de Rives compte même un arbre classé. Le fabuleux tilleul de Réaumont, planté vers 1340 sur la place publique, a reçu en l'an 2000 le label Arbre remarquable de France.

Des aménagements pour les nouveaux venus

Le canton se caractérise par sa gémellité, abritant deux collèges, deux gendarmeries, deux pôles économiques, respectivement situés sur les communes de Rives et de Moirans. Longtemps, il est resté agricole avec un habitat rural. La population était majoritairement constituée d'ouvriers paysans, travaillant dans les forges et les usines implantées le long du Réaumont et de la Fure, tout en continuant à exploiter la terre de leurs ancêtres. Si les villages, autour de leur clocher et de leur château, ont gardé leur physionomie, les zones industrielles et commerciales se sont développées comme une traînée de poudre, depuis les années 1980. Le canton attire des urbains attachés à une certaine qualité de vie, au calme et à la ruralité. En outre, les jeunes couples trouvent ici des logements plus accessibles que dans l'agglomération grenobloise. Cette deuxième couronne attractive s'adapte à une nouvelle vie moderne sans perdre son âme, en maintenant des rendez-vous comme les deux foires de Beaucroissant, la foire aux cerises de Moirans ou les fêtes horticoles de Réaumont.

Corine Lacrampe

© F. Dadon

>> Le village d'Izeaux, 2 000 habitants.

Un soutien fort du Conseil général

© F. Pattou

En plein développement, le canton de Rives-Moirans bénéficie d'un accompagnement du Conseil général, tant pour ses projets collectifs que pour les projets propres à chaque commune. Robert Veyret, conseiller général du canton, suit avec attention les dossiers en cours. Le plus gros chantier porte sur la restructuration du collège Robert Desnos de Rives (8,4 millions d'euros).

>> Robert Veyret, conseiller général du canton de Rives.

Concernant les routes, le Département va financer la mise en sécurité totale de la RN85, entre Rives et Moirans, notamment au Pont de Champ, au niveau de Beaucroissant (2007/2008), puis dans les traversées de Moirans et de Saint-Jean-de-Moirans, et au niveau du rond-point de Plan Menu. La réalisation d'une liaison A48/RN85 pour désengorger la RD12, notamment dans la traversée de Saint-Cassien, est également au programme.

Plus globalement, le Conseil général soutient les communes dans les réponses qu'elles apportent à l'arrivée de nouveaux habitants. De nombreuses réalisations communales ont ainsi été financées dans le cadre du contrat territorial mis en place à titre expérimental dans le canton avant sa généralisation à toute l'Isère. Côté petite enfance et éducation, de nouvelles classes ont été financées à Charnècles, Réaumont, Vourey, Saint-Blaise-du-Buis, de nouvelles écoles primaires ont ouvert à Vourey, Renage et Beaucroissant, une crèche halte-garderie a été créée à Saint-Jean-de-Moirans. Citons encore le nouveau restaurant scolaire à Saint-Blaise-du-Buis, la salle de repos de l'école de Charnècles et l'extension de l'école de Saint-Cassien... Côté sports et loisirs, le Conseil général est présent dans la création du centre de loisirs des Trois Fontaines à Rives, de la salle polyvalente et des vestiaires de La Murette, du stade Colette Besson, de la MJC et du futur boulodrome de Moirans.

Jean Husni > historien local

La mémoire de La Tour-du-Pin

© C. Thibaud

« *Ma mémoire est pareille à un disque dur d'ordinateur : j'enregistre tout !* » lance avec humour Jean Husni. A 69 ans, cet ancien négociant et transporteur en fruits et légumes est une légende vivante de la cité turripinoise. Il vient de rééditer à compte d'auteur *L'Histoire du journal de La Tour-du-Pin de 1900 à nos jours*, version revue et complétée d'une première édition publiée en 2005 à 500 exemplaires et épuisée en deux mois. Ce beau livre propose sur 327 pages et 200 illustrations toute la vie administrative, économique, sociale et culturelle de la sous-préfecture nord-iséroise. Des événements historiques qui ont bouleversé la cité pendant un siècle, des personnages illustres aux figures locales, des anecdotes émouvantes ou truculentes, une véritable bible ! C'est à la retraite que Jean a entrepris ce travail colossal, à partir des notes secrètes de son père. En historien, il a recoupé ses informations en compulsant des centaines de vieux journaux et d'archives départementales. Jean Husni est aussi un homme de cœur : ardent défenseur des causes humanitaires, il reverse la totalité des bénéfices du livre à l'association Médecins du monde. ■

Christelle Thibaud

>> En vente au Havane à Bourgoin-Jallieu, L'écriture à La Tour-du-Pin, Intermarché et Plein Ciel à Saint-Jean-de-Soudain.

Michel Rousseau > artiste humanitaire

Jeu de bulles

© A. Berlioz

Confortablement installé devant votre téléviseur, vous vous êtes certainement un jour posé cette question : devant tant de malheurs dans le monde, que pourrais-je bien faire ? Michel Rousseau, Grenoblois de 44 ans formé aux arts de la piste et de l'acrobatie, a décidé d'expatrier son talent de clown dans les pays où les libertés sont chaque jour bafouées. « *J'ai voulu orienter mon travail sur ce qui se passe après le spectacle, c'est-à-dire la rencontre avec le public.* »

Après un premier « one man show » à vocation humanitaire en Russie, l'artiste décide de dédier son art aux personnes les plus en difficulté. En 1998 en Palestine, dans les camps de réfugiés, puis en Mongolie en 2000 et 2001 auprès des enfants des rues, Michel s'appuie dans un premier temps sur les initiatives des ONG dont Médecins du monde et Handicap international. En 2004, il part en tournée dans les prisons algériennes à la demande du Gouvernement algérien. L'expérience sera enrichissante. « *Les projets sont forcément plus pertinents lorsqu'ils sont montés par les partenaires locaux.* » Avec le soutien de l'ambassade de France du Kirghizstan, il envisage de créer cette année un spectacle sur les arts, contes et traditions de l'Asie centrale, auquel seront associés les gens du pays. Pour monter cette création, il recherche des partenaires publics ou privés. ■

Annick Berlioz

>> Contact : michel@passeurs.net

© R. Juillet

Yoann et Christian Roussignol > champions de tir à l'arc

En plein dans le mille !

Tell père, Tell fils ! Yoann Roussignol, 16 ans et son papa, Christian, 44 ans, ont remporté récemment les titres de champion du monde junior et de champion d'Europe senior de tir à l'arc sur cibles animales 3D version IFAA, le pendant international de la Fédération française de tir libre. Moniteur de ski et de VTT, accompagnateur en moyenne montagne, Christian Roussignol, qui réside à Prapoutel, a découvert le tir à l'arc en 1999 lors du challenge des moniteurs. Il a rapidement été séduit par cette discipline de pleine nature et a aussitôt entraîné son fils dans les forêts de Belledonne pour décocher quelques volées de flèches sur des cibles placées entre 10 et 55 mètres du pas de tir. Au-delà de la complicité père-fils, ils ont redécouvert l'instinct primitif du chasseur, la perfection dans le geste, l'endurance aussi — une compétition dure en moyenne huit heures. « *C'est une activité sportive qui exige calme et concentration. Cela convient parfaitement à nos caractères,* expliquent-ils en chœur. *Et puis, on peut la pratiquer en famille.* » Aujourd'hui, l'élève a dépassé le maître. En 2006, Yoann a raflé tous les podiums : champion de France, champion d'Europe et champion du monde. Etudiant en ski-études, il prépare également son monitorat de ski et suit une formation d'électricien. « *Il faut bien prévoir l'avenir,* confie-t-il. *Le tir à l'arc est une activité assez confidentielle qui coûte plus qu'elle ne rapporte.* » Pour preuve, les 10 000 km effectués cette année en voiture à leurs frais pour participer aux épreuves du calendrier, avec juste une petite aide de l'Association sportive du Conseil général. ■

Richard Juillet

Denis Devienne > artisan tonnelier

Des tonneaux pour les tanneurs et les vignerons

© C.Thibaud

A 38 ans, Denis Devienne est le seul artisan tonnelier en Isère. Spécialiste de la fabrication des fûts en chêne français, il s'est installé en janvier 2004 à Demptézieu, petit village sur la commune de Saint-Savin, au nord de Bourgoin-Jallieu, sa ville natale. C'est en solo que cet artisan aime travailler le bois, qu'il affectionne et tient à choisir lui-même. Ancien technicien médical, Denis a découvert sur le tard sa vocation : il y a cinq ans, il s'est formé à Cognac, où se trouve l'une des deux écoles de tonnellerie en France. Aujourd'hui, sa dextérité est reconnue chez les viticulteurs de renom. Dans ses fûts, le vin prend un boisé bien délicat et épanouit ses qualités. Alors qu'ils ne sont plus qu'une poignée à fabriquer comme les artisans d'antan - les tonnelleries industrielles ayant pris la relève — Denis a ses petits secrets de fabrication ! Du travail du bois au montage, du cintrage à la chauffe, il travaille avec minutie le savoir-faire transmis par les anciens. Il fabrique trois tonneaux par jour de 228 litres et il lui faut un jour et demi pour concevoir celui de 600 litres. La période de production pour les vignerons s'étend d'avril à fin octobre. Le reste de l'année, Denis travaille pour les tanneries. Car il est aussi le dernier à fabriquer ces immenses cuves pour les tanneurs en France. Trois semaines de labeur sont nécessaires pour réaliser un foulon de deux mètres sur deux pour le traitement des peaux. ■

Christelle Thibaud

Sylvie et Philippe Hutinet > concepteurs d'éclairages

Le langage de la lumière

© C.Thibaud

Quel est le point commun entre le château de Montseveroux, l'abbaye de Saint-Antoine, les caves de champagne Moët et Chandon, les grands boulevards de Valence ou le port de Monaco ? Tous ces sites et bien d'autres sont éclairés par Sylvie et Philippe Hutinet. Installés à Pisieu, un village de 500 âmes en pleine campagne dans le pays de Beaurepaire, ces pionniers ont été dans les tout premiers à concevoir la lumière comme une matière architecturale dans les années 1980. Ancien directeur technique au festival d'Aix-en-Provence et créateur d'éclairages à l'Opéra de Lyon, Philippe a travaillé pendant 20 ans pour le spectacle vivant avant de créer son agence de conception d'éclairages urbains ou paysagers. *« La lumière doit souligner, révéler, permettre une lecture singulière d'un bâtiment, d'une ville, elle ne doit pas être gratuite ou anecdotique »*, explique-t-il. La mise en lumière est un exercice délicat qui requiert tout à la fois la sensibilité et la créativité de l'artiste et la rigueur scientifique de l'ingénieur. Le concepteur lumière magnifie le travail de l'architecte en jouant du matériau lumière pour révéler un espace ou créer une atmosphère particulière. De l'éclairage fonctionnel à la mise en valeur ou scénographie lumière, Philippe et Sylvie assurent pour chaque chantier de la conception jusqu'à la réalisation technique. ■

Christelle Thibaud

Aline Reynet > défenseuse des droits de l'homme

Sur tous les fronts

© A. Berlioz

« La défense des droits de l'homme est plus que jamais d'actualité. » **A 65 ans, Aline Reynet, présidente de la Fédération iséroise de la Ligue des droits de l'homme, n'a jamais baissé la garde. Le déclic s'est produit lors de la projection du film *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais, alors qu'elle avait quinze ans. *« Comme des millions de spectateurs, j'ai été bouleversée par ce documentaire sur la déportation. »* Dès lors, on retrouve cette battante sur tous les fronts. Militante de la première heure dans le combat des femmes pour le droit à la contraception, elle s'engage en 1961 aux côtés des pionniers du centre de planification familiale de Grenoble. Quelques années plus tard, elle anime un ciné-club à Rives au sein de la Maison de jeunes et de la culture, où elle dispense des cours d'alphabétisation pour les adultes immigrés. Prof d'anglais, mère de deux enfants, Aline fait de l'engagement civique sa priorité. *« Le bénévolat allait de pair avec mon métier d'enseignante. »* Egalement à l'origine du Festival de cinéma en France et en Isère – une expérience de décentralisation cinématographique qui a fait couler beaucoup d'encre dans les années 1980 – , Aline Reynet rejoint ensuite la Ligue. Concernée par la défense des femmes, elle s'engage aujourd'hui avec le Conseil général contre les mariages forcés. *« Chaque année en France, 70 000 filles sont mariées contre leur gré. »*** ■

Annick Berlioz

Ces associations qui font

Culture et loisirs

Des arts très populaires

© D.R.

Ce soir, comme tous les vendredis, il y a bal folk à l'Adaep. Demain, ce sera un concert de musique actuelle. Et mardi, la scène sera ouverte au public pour une soirée poésie. Installée à Grenoble, l'Association des arts et traditions populaires est une salle de spectacle alternative où l'on vient guincher, écouter des concerts, assister à des pièces de théâtre, sans chichis ni tralalas. L'aventure a débuté en 1976 à l'instigation de Pierrot Saccoman. *« Je me suis toujours battu pour promouvoir une culture populaire,* souligne-t-il. *Au départ, l'Adaep était un lieu de formation. Près de 250 personnes sont passées chaque année dans nos murs pour s'initier à la musique traditionnelle et au théâtre. »* Depuis, la "vieille dame" s'est transformée en collectif d'associations, cinq au total, dans lesquelles s'investissent plusieurs centaines de bénévoles, 18 permanents et de nombreux stagiaires, pour accompagner et accueillir des projets culturels de qualité. Du théâtre jeune public et un festival de marionnettes avec la Petite Roulotte, des concerts de musique électronique avec Mus'act, des danses traditionnelles avec l'Aremdat, des cafés d'expression avec le Piment vert, près de 300 rendez-vous annuels sont programmés. Soit en moyenne 1 200 artistes et 25 000 spectateurs chaque année.

Contact : 163, cours Berriat à Grenoble. 04 76 96 55 88.

Culture et développement local

Du cœur pour redonner vie aux villages

© F. Pattou

A cinq kilomètres de Pont-en-Royans, le petit village d'Auberives-en-Royans est discrètement posé dans la plaine, loin des grands axes routiers. Seul commerce de ce bourg de 300 habitants, le restaurant Brémond fait aussi dépôt de pain et de journaux, relais-colis, et « oreille attentive » pour les personnes âgées parfois un peu seules du village. Depuis juin 2006, sa propriétaire, Françoise Pons, a décidé d'animer Auberives en organisant, une fois par mois, des soirées thématiques. Une innovation pour ce village. Ici se mêlent les plaisirs gustatifs, avec les petits plats traditionnels mijotés par René, son mari, et la découverte culturelle. Des chanteurs, musiciens ou conteurs viennent émouvoir les clients avec des chansons de Brassens, les faire danser au son de l'accordéon, lire les plus beaux textes d'amour. Ou écouter des conférences sur les bienfaits de la noix, un fruit du pays. Dans ce projet, Françoise bénéficie de l'aide indispensable de Corinne Dumoulin, présidente de l'association Anim'action, organisatrice d'événements dans d'autres villages du Bas-Dauphiné et du Royans. Autour de la table, un noyau de fidèles du village viennent partager un moment de convivialité, retrouver la chaleur des soirées d'antan ; des habitants de Saint-Marcellin, Saint-Jean-en-Royans voire du plateau de Villard-de-Lans les rejoignent, attirés par la qualité des thèmes et le bouche-à-oreille. *« Il y a du cœur, les gens le sentent… et ils reviennent. »*

Contact : Le Brémond, 04 76 36 16 43 ; Anim'action, 06 85 99 46 30.

Solidarité

Des 4L dans le désert

© M. Giraud

Sur un parking du campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble, la 4L, décorée de palmiers et de chameaux, détonne. Son propriétaire, Nicolas Deschildre, 20 ans, élève ingénieur en 2e année à l'Institut national polytechnique de Grenoble et son coéquipier Nicolas Saubat, 21 ans, s'apprêtent à partir pour le Maroc, avec 50 kg de fournitures scolaires à bord. Comme neuf autres équipages de l'INPG — et cinq de l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble —, ils participent au 4L Trophy, une aventure sportive et humanitaire destinée aux étudiants. L'objectif est double : livrer du matériel scolaire à des associations locales et arriver au terme du raid, après 700 km sur des pistes désertiques. Le classement ? *« Ce n'est pas le plus important »,* souligne Clément Renoud, président de l'association Odyssée 4L, qui regroupe depuis 2003 les étudiants de l'INPG participant à cette aventure. Grâce à cette association, ils échangent des conseils avec les « anciens », organisent une recherche commune de sponsors pour boucler le budget moyen — 6 000 euros par équipage. Avec la préparation de la voiture, la collecte de fournitures, tout le temps libre est occupé. Mais l'expérience est inoubliable. *« Un jour, on s'est arrêtés en plein désert. Dix minutes plus tard, nous étions entourés d'enfants et d'adultes. Ce sont des gens qui n'ont rien. Forcément, quand on revient en France, on relativise »,* raconte Clément Renoud. Odyssée 4L est aussi partenaire d'une école de Sefrou, au sud de Fès, à laquelle elle apporte du matériel informatique. Le 3 février, sur le village-départ à Grenoble, il sera encore possible de glisser quelques cadeaux dans les 4L !

Contact : 06 07 52 54 47.

bouger l'Isère

Handicap

De la formation à l'insertion

© M. Giraud

« Notre rôle est d'aider les personnes handicapées à avoir un projet de vie et à le réaliser », annonce Marc Faudou, directeur de l'Association au service de l'enfance et des adultes inadaptés. Créée en juin 1976 par Jules Cazeneuve, maire de Tullins-Fures à l'époque, l'ASEAI est à l'origine d'un institut médico-éducatif pouvant accueillir 85 déficients intellectuels légers de 12 à 18 ans, auquel est rattaché un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile. L'association gère également Les Ateliers du Planteau, un établissement et service d'aide par le travail dans le domaine de l'horticulture et de la sous-traitance industrielle basé à Chatte, ainsi qu'une entreprise adaptée spécialisée dans les espaces verts, implantée à Saint-Marcellin. *« Nous répondons ainsi aux besoins d'éducation, de formation, d'insertion sociale et professionnelles de 131 enfants et 38 adultes handicapés »*, souligne Marc Faudou. Un véritable combat pour l'autonomie des plus fragiles. Alors que l'IME et ses cinq professeurs détachés de l'Education nationale aident les plus jeunes à retrouver le goût de l'apprentissage scolaire, les deux entreprises adaptées permettent aux adultes de se faire une place dans la vie sociale. *« Ces personnes travaillent comme de véritables professionnels. Taille de haie, débroussaillage, assemblage, ils accomplissent leur mission avec sérieux »*, se félicite Marc Faudou.

Contact : 1, rue du Couvent, à Tullins, 04 76 07 95 55.

Culture

Voreppe for ever !

© R. Juillet

Ils ont tous Voreppe dans le sang, les 135 sociétaires du Comité de recherche et de promotion de l'histoire et de l'art à Voreppe ! Pour en faire partie, être Voreppin n'est pas exigé, mais ce qui l'est impérativement, c'est d'être passionné par cette commune au passé prestigieux, *« curieux de son patrimoine historique, naturel et artistique »*, confie Paul Girard, le président (à droite sur la photo). Il est avec Marie-Hélène Bretton, Marguerite Gallet, Christian Morel, Brice Lannaud et André Thorand, l'une des chevilles ouvrières de cette association qui fonctionne en sections distinctes : Histoire, Sentiers, Culture, Généalogie, Dessin, Coutumes et traditions. La commission Histoire, par exemple, se charge d'effectuer les recherches sur la commune, prépare les expositions et édite régulièrement des ouvrages. La commission Sentiers effectue le balisage et l'entretien des chemins de randonnée pour le compte de la municipalité. Les généalogistes assurent, eux, des permanences et mettent à la disposition des adhérents leur expérience mais aussi des ordinateurs et des logiciels spécifiques. Chacune des commissions travaille ainsi en quasi autonomie pour se retrouver une fois l'an autour d'un grand événement organisé en commun. Après l'expositon Debelle en 2006, l'année 2007 sera consacrée à Louis Christol-homme, un industriel local devenu artiste-peintre et maître verrier. Mais au fait, d'où vient le nom de Voreppe, dont on dit qu'il est issu du latin *Vorago Alpium*, "la voie des Alpes" ? Paul Girard, amateur éclairé en toponymie, avance une autre hypothèse : *« Voreppe vient des racines pré-celtiques "Vor" et Appia", qui signifient le rocher et l'eau. »* CQFD.

Contact : Corepha, 04 76 50 26 71.

en bref

Etudiants à l'honneur

Favoriser la lecture, organiser un festival d'arts de rue, développer des actions de solidarité locales ou internationales... Sept associations d'étudiants isérois ont concouru cet automne dans le cadre des Trophées de l'Etudiant 2007, organisés par la Caisse d'Epargne et la revue L'Etudiant. Le jury a décerné son premier prix à l'Ecole de sages-femmes de Grenoble (AESFG) pour ses actions de prévention dans les collèges et les lycées isérois sur la sexualité, la contraception et les maladies sexuellement transmissibles. L'association Ingénieurs sans frontières de l'INPG, qui poursuit un projet de développement économique dans un village du Sénégal, a reçu une mention spéciale.

30 ans au service des femmes

Il y a 30 ans que le Centre d'information des droits des femmes existe en Isère. Créé par Marie-Claire Fahl, aujourd'hui présidente d'honneur de l'association, il a été l'un des premiers de France. Le CIDF-Isère sort à cette occasion un DVD sur le thème "Construire ensemble l'égalité", avec notamment des interviews de femmes impliquées dans la vie politique et professionnelle — Brigitte Périllié, présidente de la commission de l'enfance et de la famille au Conseil général et conseillère générale de Vif et Colette Sillion-Nicollet, créatrice d'entreprise. Le CIDF renseigne toutes les femmes sur des questions juridiques, professionnelles ou ayant trait au droit de l'enfant et de la famille, et met à leur disposition un bureau d'accompagnement à l'emploi.
Contact : CIDF-Isère, 9 rue Raoul Blanchard, Grenoble, 04 76 54 14 35. cidf38@wanadoo.fr

Problème de garde d'enfant ?

Interventions ponctuelles ou urgentes, gardes régulières ou occasionnelles : l'association les Chérubins, créée en 1999 et titulaire de l'agrément préfectoral, propose aux particuliers comme aux professionnels (institutionnels, entreprises et comités d'entreprise) un service de garde d'enfants à domicile, avec des baby-sitters rigoureusement sélectionnées et formées. Association à but non lucratif, les Chérubins dispensent également des conseils sur les aides financières liées à l'embauche d'une baby-sitter.
Contact : 8, rue Duployé, Grenoble. Tél. 0 800 76 54 54 (appel gratuit depuis un poste fixe). grenoble@les-cherubins.com

Ciné · Cirque

>> Le 6 février

Circus Klezner

A La Mure. Ciné-théâtre. A 20 h 30. 04 76 30 96 03.

© D.R

Dans un village d'Europe de l'Est, un grand banquet se prépare. Les gens s'affairent ici et là, jonglant, répétant leurs numéros acrobatiques, absorbés par mille préparatifs car le grand jour approche... Au marché, les musiciens s'accordent et l'on commence à entendre de la musique un peu partout. Mais l'idiot du village laisse malencontreusement tomber les invitations du ciel ! Et comme dans toutes les aventures, des contretemps surgissent... Mais à grand renfort d'humour et de musique, les personnages, qui ont plus d'un tour dans leur sac, feront que ce grand jour demeure dans les mémoires. Découvrez cette histoire surprenante, rencontre entre le nouveau cirque et la musique Klezmer, interprétée par l'extraordinaire cirque contemporain de Barcelone.

>> Les 6 et 7 février

Tangentes

A Meylan. L'Hexagone. A 20 h. 04 76 90 00 45.

En 2005, Mathurin Bolze, trampoliniste, présentait son premier spectacle, « Fenêtres », un petit bijou d'équilibre, de poésie et d'humour. Aujourd'hui, il revient avec Tangentes, un spectacle qui s'inscrit dans la même veine poétique mais à l'atmosphère un peu plus sombre. Sur scène, un trampoline, un tapis roulant, un mât chinois, une grande roue et de drôles de machines au service d'une performance où il est question d'espace-temps, de mouvement de pensée, de corps immobile qui témoignent d'un rapport au monde où tout pousse à courir. En compagnie d'artistes circassiens et de musiciens, Mathurin Bolze vous propose un voyage aérien qui relève du cirque, de la danse, du théâtre, de la gravité, de la chute et de l'émotion.

Expositions

>> Le 25 février

Connaître le sanglier

A Chatonnay. Salle polyvalente. 04 74 54 64 98.

Après avoir consacré une exposition au loup, l'association communale de chasse agréée de Chatonnay s'intéresse maintenant de plus près au sanglier. L'objectif de cette exposition, réalisée avec le soutien de la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, est de présenter l'espèce à travers des

© D.R

panneaux pédagogiques illustrés, des animations et des contributions d'artistes (peintures animalières, etc.).

>> Jusqu'au 7 mars

100 ans de ski

Au Sappey-en-Chartreuse. Galerie de Chartreuse. 04 76 88 84 05.

3 mars 1907 : le Sappey accueille le 1er concours de ski en Chartreuse. Vingt concurrents sont sur la ligne de départ devant 1 200 spectateurs emmitouflés et enthousiastes. Tout l'hiver 2007, le Sappey-en-Chartreuse va célébrer le

© D.R

centenaire de cette épreuve mémorable. L'exposition photographique « Faits d'hiver » retrace la belle histoire du ski dans ce merveilleux massif surnommé l'émeraude des Alpes.

Coup de cœur

>> Du 3 au 7 février

La Flûte enchantée

A Grenoble. Summum. Association Opéra pour tous. 04 38 37 12 38. Summum, 04 76 39 63 63.

© D.R

Non, l'opéra n'est pas réservé aux seuls connaisseurs ! Et pour vous le prouver, l'association Opéra pour tous, dont l'objectif est de faire découvrir l'opéra au plus grand nombre, monte « La Flûte enchantée » de Mozart, une des œuvres les plus connues et les plus jouées au monde et l'un des rares opéras composés pour le théâtre populaire. Pour réaliser cet ambitieux projet — amener un nouveau public à l'opéra et remplir les 2 500 places du Summum chaque soir —, l'association a fédéré de nombreuses structures iséroises. Le lycée Argouges a conçu les costumes et l'affiche, le lycée Jacques Prévert a créé les maquillages et les coiffures, les trois rôles d'enfants et plusieurs seconds rôles sont tenus par des élèves du conservatoire de Grenoble, le chœur « A cœur joie » interprète les chœurs des esclaves et prêtres et l'Orchestre symphonique universitaire de Grenoble assure la partie orchestrale, sous la direction artistique du chef d'orchestre Patrick Souillot. Au total 60 musiciens, 21 solistes et 40 choristes se produiront sur scène. La « Flûte » est un récit fantastique incarnant la lutte entre l'ombre et la lumière. La féerie, les lieux, les épreuves sont suggérés par des jeux de lumières et le Summum sera équipé d'une technologie dernier cri pour que l'audition soit digne des meilleures salles d'opéra. Enfin, pour favoriser l'accès au plus grand nombre, l'association propose des places à partir de 20 euros. Du jamais vu pour un opéra !

>> Jusqu'au 31 mars

Les caravaniers du sel

A Bourgoin-Jallieu. Médiathèque. 04 74 43 81 67.

© D.R

Depuis la nuit des temps, les nomades afars pratiquent le troc du sel avec l'Ethiopie. Ils acheminent l'or blanc prélevé sur les bords de la lagune du lac Assal par convoi de chameaux qui, comme jadis, progressent au son des mélopées des caravaniers. Le photographe Philippe Montillier a suivi cette caravane chamelière à travers les paysages aussi grandioses que minéraux. Une ambiance et des rencontres hors du commun.

Enfants

>> Les 7, 8 et 9 février

Thé perché

A Grenoble. Espace 600. Plusieurs séances par jour. 04 76 29 42 82.

© D.R

Découvrez la recette de la préparation acrobatique et poétique d'un thé « fait maison ». Sous une véritable yourte, un jeune couple nouvellement installé s'ap-

prête pour sa première « tea party »… Malheureusement, rien ne se passe comme prévu. Entre portés les acrobatiques et manipulations d'objets, les artistes de la compagnie Prise de pied enchaînent les figures avec virtuosité. Leur yourte se transforme en un lieu d'accueil intime avec en prime, à la fin, la dégustation du divin breuvage qui est au cœur du spectacle.

>> Le 27 février

Le cri quotidien

A Pontcharra. Le Coléo. A 18 h 30 et 21 h. 04 76 97 68 68.

© D.R

C'est l'histoire d'une lectrice de journal ordinaire, perdue dans le labyrinthe des pages et des mots de son quotidien. L'histoire d'un jour où l'actualité devient folle et se donne en spectacle. On y voit des hommes de papier, des déserts se déplier et grignoter les lignes, on y entend un violoncelle couvrir de grandes phrases… Mis en « page » par la compagnie Les anges au plafond, ce spectacle de marionnettes explore le papier imprimé, plissé, déchiqueté, collé, déplié comme un éventail où naissent des cathédrales en « pop-up » et une foule de personnages.

>> Du 21 février au 3 mars

Le petit chaperon rouge

A Grenoble. MC2. Petit théâtre. A 19 h 30. 04 76 00 79 00.

On attribue à Charles Perrault la paternité du « Petit Chaperon rouge ». Or, si Perrault a rendu populaire cette fable, des versions plus anciennes ont inspiré son récit. Le metteur en scène Joël Pommerat a lui aussi réécrit, à sa manière, cette histoire. Dans un espace obscur et dépouillé, deux comédiennes se partagent successivement les rôles de la mère et du loup, de la grand-mère et du chaperon rouge. Un acteur aux yeux écarquillés fait quant à lui office de narrateur. Rire, effroi, attendrissement, dans ce spectacle, la gamme des émotions est large, à la fois inquiétante et jubilatoire. Les plus jeunes seront ravis par cette promenade dans des bois si délicieusement sombres.

© D.R

Musique

>> Du 2 au 16 février

One Warm Saturday Live

A Pont-en-Royans, Bourg-d'Oisans, Les Avenières et Lans-en-Vercors. MC2 : 04 76 00 79 00.

Petit cabaret poétique, musical et bilingue sur des poèmes et une nouvelle de Dylan Thomas, « One Warm Saturday Live ! » est composé de deux mouvements. Le premier met en musique plusieurs poèmes de Dylan Thomas ainsi que leurs commentaires, dits ou chantés en français et en anglais. Le deuxième est construit à partir d'extraits de la nouvelle *Un Beau Samedi*, qui raconte la première histoire d'amour d'un tout jeune homme, l'après-midi et la soirée d'un samedi dans une petite station balnéaire. Interprété par Véronique Bettencourt et Yves Charreton, ce cabaret est proposé dans le cadre de la décentralisation des spectacles de la MC2.

© D.R

>> Le 9 février

Chants pour l'Ararat

A Vienne. Théâtre de Vienne. A 20 h 30. 04 74 85 00 05.

© D.R

Célébration musicale imaginée par le compositeur contemporain Ruben Altunyan, cette suite pour ensemble traditionnel et orchestre de chambre, « Chants pour l'Ararat », est une rencontre entre le répertoire ancestral et une instrumentation plus classique. Les maîtres de musique d'Arménie feront vibrer les instruments anciens du Caucase ou de Perse (tar, kemanchtché, doukouk, shevi, def), accompagnés par la voix sublime d'Anna Mayilyan. Quinze musiciens de l'Orchestre de Romans et des Pays de la Drôme y mêleront les sonorités plus actuelles des violons. Ce concert est présenté en collaboration avec la Maison de la culture arménienne de Vienne.

>> Le 27 février

Motion Trio

A Seyssinet-Pariset. A 20 h 30. Centre culturel. 04 76 21 17 57.

© D.R

Motion trio a commencé à jouer de l'accordéon dans les rues de Cracovie avant de tourner dans le monde entier. De leurs instruments, Marcin, Pawel et Janusz tirent toutes sortes de sons inouïs. Ils font passer dans les soufflets de leurs accordéons les sonorités classiques du tango, du jazz, des traditions celtes et balkaniques mais également le son brut du saxo, de l'hélicon, du violon, d'une cornemuse, des échos symphoniques, voire des ambiances de morceaux techno… Cette formation de musiciens virtuoses dépoussière le piano à bretelles et renverse tous les préjugés avec talent et créativité.

LIVRES

livres

PHOTO

LA PHOTOGRAPHIE À L'ASSAUT DES ALPES

De Frédéric Chevailot et Daniel Léon. Editions Glénat. 144 p. 45 euros.

Les images étonnantes qui illustrent cet ouvrage sont issues des collections des alpinistes et photographes Pierre Dalloz et Daniel Chalonge. Elles apportent un regard neuf sur la montagne de l'entre-deux-guerres, une période qui marque le renouveau de l'alpinisme français et préfigure les bouleversements sportifs, économiques et touristiques à venir. La photographie, qui vit elle-même à cette époque une petite révolution, est ici à l'honneur. Presque toutes inédites, les images rapportées par Dalloz et Chalonge sont littéralement habitées. Montagnards en action ou cordée de copains en guêtres et béret, les hommes donnent la mesure au cœur de paysages sublimes et préservés.

JEUNESSE

GRANDS-PERES

De Bernard Kieken. Editions Le Manuscrit.com. 192 p. 14 euros.

Antoine, dix ans, voue une véritable passion au foot et à son grand-père. Ce dernier n'a qu'une hantise : devenir impotent et se retrouver enfermé dans la maison de retraite, devant laquelle ils passent chaque jour. La mort de son grand-père plonge Antoine dans un profond désespoir, jusqu'au jour où il doit reconduire une personne âgée dans cette fichue maison de retraite. Il fait la connaissance de Louis et découvre un monde qu'il ne soupçonnait pas. Auteur grenoblois, Bernard Kieken a publié des nouvelles, des romans dont un « polar canin ». Son 9e roman, destiné aux adolescents, évoque avec humanité et humour toute l'importance de l'amitié et des relations inter-générations. Une histoire pleine d'émotion.

LIVRES

livres

EXPLORATION

ANTARCTIQUE

De Nicolas Hotellier. Editions de la boussole. 140 p. 25 euros.

Depuis toujours, Nicolas Hotellier rêvait d'approcher les pôles, faute de quoi ce jeune scientifique a intégré le laboratoire de glaciologie de Grenoble. Quand ce dernier a recruté des volontaires pour la base Dumont d'Urville, notre passionné a dit banco pour la banquise. C'est le récit de son hivernage que nous livre cet ouvrage, à mi-chemin entre le carnet de voyage et le beau livre de photographies. Fasciné par les icebergs, les tempêtes, les manchots empereurs, Nicolas raconte son Antarctique avec son lot de découvertes fantastiques et de coups durs. C'est aussi l'occasion de faire découvrir au lecteur à quoi ressemble la vie quotidienne de ce petit village « d'irréductibles Gaulois » perdu sur les bords du grand continent blanc.

POLAR

LES FANS SANS BALANCE

De François Joly. Editions La Branche. Collection Suite noire. 94 p. 10 euros.

Commissaire grenoblois, Garnier entend le témoignage de Roland Sapey, qui va le plonger dans les affres de la Seconde Guerre mondiale. Il va découvrir l'histoire de Yossef Blumenthal et de Valaïda Snow, chanteuse noire et trompettiste, et d'un étrange saxophone, fabriqué de bric et de broc dans un camp de concentration et qui refait surface accompagné d'un cadavre… « Rejeton » de la célèbre Série noire, la collection Suite noire propose des mini-polars écrits par les meilleurs auteurs de roman policier et qui se dégustent comme un petit noir bien serré au comptoir. Le dernier opus a été confié à l'auteur viennois François Joly. Une histoire où se croisent le jazz, l'amour et l'amitié et dont il fait son « devoir de mémoire ».

>> Le 28 février

L'orchestre de verre

A Bourgoin-Jallieu. Conservatoire Hector Berlioz. A 20 h 30. 04 74 93 54 05.

Imaginez un orchestre unique au monde formé d'instruments en cristal ! Le Glassharmonicas, inventé par Benjamin Franklin en 1767, inspira les plus grands compositeurs. Citons encore le Séraphin, jeu de 56 verres à boire, l'Euphone, fait de tiges de métal et de tiges de verre, le jeu chromatique de 48 cloches de verre, ou encore le Christallophone, un vibraphone à lames de cristal… Jean-Claude Chapuis, spécialiste des sciences du XVIII[e] siècle, interprète et compositeur, vous propose d'entendre son étonnant orchestre d'instruments oubliés. Le jeu est d'une grande délicatesse ; ici, pas de mouvements brusques, on caresse, on effleure… Il est accompagné par la talentueuse Sophie Bonduelle, concertiste et créatrice du personnage drolatique de « Sophie la harpiste ».

Théâtre

>> Le 2 février

Un contrat

A La Tronche. La Faïencerie. A 20 h 30. 04 76 63 77 49.

© D.R

Dans la tradition des pièces à suspense, *Un contrat,* de Tonino Benacquista, met en scène l'affrontement de deux personnages, l'analysé et l'analyste. Le premier, cadre dans une organisation criminelle, veut se débarrasser d'un grand poids qui l'étouffe. Il fait donc appel à un analyste, avec les méthodes de persuasion en vigueur dans son milieu. Mais ce dernier, s'il l'écoute, pourrait devenir son complice dans l'exécution du contrat... La compagnie Le Radeau vous propose un western psychanalytique mené tambour battant, où la moindre erreur est fatale !

>> Le 3 février

La nuit à l'envers

A Grenoble. MJC Abbaye. A 20 h 30. 04 76 51 12 51.

© D.R

Une simple chambre : l'univers intime d'une prostituée, Lola, et de son client, Jean. Une histoire intime se révèle, qui n'est pas celle qu'on attendait. Pièce de Xavier Durringer au style épuré, mise en scène par la Cie des 13 lunes, cette « Nuit à l'envers » est digne d'un Hitchcock. Dialogues ciselés, réparties acides, le spectateur est tenu en haleine jusqu'au bout de l'intrigue.

>> Les 6 et 7 février

Cheek to cheek

A Vienne. 20 h 30. Théâtre de Vienne. A 20 h 30. 04 74 85 00 05.

Barbe bleue, ses sept femmes, le cabinet interdit... Camille Germser enrobe de strass, paillettes et faux-semblants la cruelle légende. Dans cette comédie musicale éclatante d'humour et d'inventions, elle donne aux femmes une

© D.R

sublime revanche. En réalité, l'histoire est une fausse piste inventée par le metteur en scène et prétexte à une succession de situations délirantes dont les sept comédiennes sont le jouet. Elles chantent, dansent, changent de robes, se posent des questions sur le monde… On voit surgir une Monica Bellucci plus vraie que nature, un ballet aquatique sans piscine, une séquence de claquettes sans claquettes, un délirant karaoké sur un remix de Mylène Farmer… Le tout joue contre joue, façon Broadway !

>> Les 9 et 18 février

Emmène-moi au bout du monde

A Villard-Bonnot, le 9/02. Espace Aragon, 04 76 71 22 51. A Pont-de-Claix, le 18/02. L'Amphithéâtre, 04 76 99 83 77.

« En ce temps-là, j'étais en mon adolescence, j'avais 16 ans et je ne me souvenais déjà plus de mon enfance. » Ainsi débute le *Transsibérien*, poème lyrique de Blaise Cendrars, écrit en 1913 et évoquant son périple à travers la Sibérie et la Révolution russe. Ainsi

© D.R

commence l'aventure du metteur en scène et comédien Michel Ferber, qui entendit ce texte pour la première fois il y a plus de trente ans. Il nous emmène en compagnie de sa complice, la comédienne Emmanuelle Amiel, *« à travers les steppes du réel et du rêve »,* jusqu'au bout du monde, dans un train-musique, pour découvrir la prose symphonique du Transsibérien.

Danse

>> Le 3 février

Brasil Capoeira

A Pontcharra. Le Coléo. A 20 h 30. 04 76 97 68 08.

L'Association Encontro (« rencontre » en brésilien), créée à la suite de voyages et d'échanges entre le Brésil et la France autour de la capoeira, vous propose de découvrir cet art à la croisée de la danse et des combats de rue. Née au temps de l'esclavage des Africains déportés par les colonisateurs du XVI[e] siècle, la capoeira a évolué au cours des siècles. Les chants traditionnels évoquent cette histoire sous forme de fables, tandis que les danseurs

© D.R

exécutent les mouvements traditionnels des « maculélés » (danse avec des bâtons) et de la samba de Roda où mouvements d'attaque et de défense s'enchaînent. Artiste et athlète complet, chaque capoériste est à la fois acrobate, danseur, musicien et comédien.

>> Les 7 et 9 février

Scream and Whisper

A Grenoble. MC2. Grand théâtre. 04 76 00 79 00.

Le travail du chorégraphe japonais Saburo Teshigawara est concentré sur les corps et sur leur présence en scène. Dans « Scream and Whisper », les corps désarticulés deviennent des sculptures liquides comme des paysages. Les mur-

© D.R

mures des danseuses et le martèlement de la musique accentuent leurs poignantes solitudes. L'abstraction et les illusions d'optique, qui font partie du vocabulaire habituel du chorégraphe, donnent à ses pièces leur couleur particulière. Originaire de Tokyo, Saburo Teshigawara est accueilli à Grenoble pour la première fois.

>> Le 9 février

Till we lose it

A Voiron. Le Grand Angle. A 20 h. 04 74 65 64 64.

Arthur Rosenfeld et Ana Teixido exécutent une libre interprétation du duo formé par Don Quichotte et Sancho Panza. La pièce, inventive et humoristique, ne renvoie pas seulement au chef-d'œuvre de Cervantès mais aussi à Schuman, à Nijinsky et à d'autres figures historiques qui interpellent et inspirent nos deux créateurs hollandais. Le spectacle sera suivi d'un bal public animé par Ana et Arthur avec la complicité des chorégraphes François Veyrunes et Denis Plassard.

>> Le 1er Mars

Corps étrangers

A Echirolles. La Rampe. A 20 h. 04

© D.R

76 40 05 05.

Cette pièce de Kader Attou est un voyage entre les continents. Le chorégraphe embarque des artistes de cultures totalement différentes avec lesquels la compagnie Accrorap a déjà travaillé. De l'Asie à l'Amérique Latine en passant par l'Afrique et l'Europe, cette rencontre entre Orient et Occident se veut avant tout sincère et humaine. Sur scène, la mémoire des tribus indiennes croise la spiritualité hindoue et l'énergie du hip-hop. Le dialogue se construit autour de la danse, au-delà des langues et des cultures.

Festival

>> Le 21 février

Hip-hop

A Seyssins. Le Prisme. A 20 h. 04 76 84 92 72.

Le 4e Festival international de danse hip-hop reste fidèle à sa réputation. Au programme de l'édition 2007, et pour la première fois en France, les Gamblers, artistes internationaux, plusieurs fois champions du monde de battle. Mais aussi la Cie française Wanted Posse et le danseur Salah, qui viendront en exclusivité électriser la nuit du hip-hop de leurs chorégraphies virtuoses. Les « breakers » isérois pourront participer aux ateliers et au stage international de danse hip-hop qui aura lieu du 20 au 23 février et sera animé par des dan-

© D.R

seurs professionnels internationaux : Popin'Pete, Sugar Pop (fondateurs des Electrics Boogaloo), Sabela Ovasoul et Greg Campbellock. Comme chaque année, un concours de chorégraphie est ouvert aux groupes régionaux, amateurs et professionnels, avec à la clé, pour ces derniers, une participation à la grande soirée du 20 février.

>> Le 2 mars

Rencontres nomades

A Vizille. Au Jeu de paume. A 20 h 30. 04 7678 86 34.

Partez pour un beau voyage musical… Cette année, Vizille vous emmène en Asie, aux Antilles et en Europe de l'Est en compagnie de musiciens d'ici et d'ailleurs. A l'affiche : Ashok Pathak, musicien indien et fils aîné du maître de la sitar Balaram Pathak. Ashok, qui

© D.R

excelle dans le raga classique, s'est fait une spécialité du style Gayaki (imitation de la voix), et sera accompagné par Jacqui Détraz aux tablas. René Lacaille, quant à lui, incarne toute la vivacité et la joie de vivre de la Réunion. L'accordéoniste sera accompagné de percussionnistes pour un concert dédié au séga, au mayola et à la samba. Enfin, Kazak, trio acoustique, tisse sa musique entre France et Azerbaïdjan, aux accents du oud et de la poésie du Karabakh.

>> Du 8 au 12 mars

Les 5 jours de la BD

A Grenoble. Alpexpo. Association Dauphylactère. 04 76 75 25 89.

Lancés en 1992 par l'association Dauphylactère, « Les 5 jours BD de Grenoble » étrennent leur 14e édition. Tous les passionnés du 9e art, enfants et adultes, vont pouvoir rencontrer une trentaine d'auteurs et découvrir ou approfondir leurs connaissances de l'univers

© D.R

de la BD. Organisée autour de dédicaces, d'expositions thématiques, d'animations, de conférences, et d'une grande bourse aux BD, la manifestation fera honneur cette année à Sergio Toppi, auteur de la bande dessinée *Le collectionneur* et de *Sharaz-De*, adaptation personnelle des *Contes des milles et une nuits*.

>> Le 10 mars

Une Nuit trop courte

A Grenoble. Chambre de commerce et d'industrie. A 20 h. 06 64 70 23 15.

Organisée par les associations Planète et Zone art, *Une nuit trop courte* est la 4e édition du festival international de courts-métrages réalisés par des étudiants. Une vingtaine de films, venus du monde entier (fictions, documentaires, clips ou animations), seront départagés par un prix du jury (la chouette d'or) et un prix du public. Une rencontre avec les professionnels du cinéma permettra de débattre sur les œuvres présentées. Une projection de rattrapage aura lieu le 15 mars, à 18 h, au cinéma le Club, à Grenoble, et reprendra les différents coups de cœur du festival depuis sa création.

Agglomération grenobloise

>> Le 8 février

La franc-maçonnerie

A Grenoble. 04 76 42 38 53.

Conférence-débat animé par Gil Emprin, professeur agrégé d'histoire, sur « la franc-maçonnerie iséroise, de la IIIe République à l'Etat français ». A 18 h 30. Aux Archives départementales de l'Isère.

>> Le 10 février

Le palais du Parlement

A Grenoble. 04 76 42 41 41.

Visite guidée de l'un des fleurons du patrimoine architectural de l'Isère. A 14 h 30. Place Saint-André.

>> Le 11 février

Vieux papiers

A Seyssinet-Pariset.
04 76 70 53 53.

21e foire aux vieux papiers, livres anciens et toutes collections. De 8 h 45 à 18 h. Gymnase Nominé.

>> Les 24 et 25 février

Week-end centenaire

Au Sappey-en-Chartreuse.
04 76 88 84 05.

Manifestations sportives parrainées par les champions olympiques Perrine Pelen et Philippe Bron : laser-biathlon, soirée « snakegliss », concours de sauts, slalom géant, descente aux flambeaux… Ouvert à tous.

Vallée du Grésivaudan

>> Le 2 février

Slam

A Saint-Martin-d'Uriage.
04 76 89 10 27.

Soirée improvisation de poésie chantée. Le public propose ses thèmes au comédien Arthur Ribo et aux musiciens de l'Assemblée. A 20 h 30. A la Richardière.

>> Les 10 et 11 février

Nos ancêtres les Crollois

A Crolles. 04 76 08 04 54.

Comédie musicale interprétée par la troupe du Théâtre Sous la Dent. A 17 h. Espace Paul Jargot.

>> Les 17 et 18 février

Chicos

Aux 7 Laux. 04 76 08 79 11.

Course régionale rassemblant plus de 200 enfants autour d'une épreuve de « pipe » et de boarder cross.

>> Le 18 février

9e Croix de Chamrousse

A Chamrousse. 04 76 89 92 65.

Course de ski alpinisme, organisée par le Club alpin français de l'Isère. Un seul parcours. Premier départ à 8 h 30.

Chartreuse/ Sud-Grésivaudan

>> Les 17 et 18 février

Petites collections

A Tullins. 04 76 07 03 00.

Salon des petites collections organisé par le club de philatélie. Toute la journée. Salle des fêtes.

>> Le 21 février

Challenge des 4 nocturnes

A Saint-Hugues-de-Chartreuse.
04 76 88 62 08.

Courses de ski de fond en Chartreuse. Avant-dernière épreuve sur le domaine nordique de Saint-Hugues, avant l'ultime course, le 9 mars, à La Ruchère.

>> Le 3 mars

La Croix de Chamechaude

A Saint-Pierre-de-Chartreuse.
04 76 88 62 37.

Challenge Pierre Beghin, épreuve de ski-alpinisme. Un seul parcours de 1 100 mètres de dénivelée.

>> Les 9, 10 et 11 mars

Salon du livre de voyage

A Saint-Marcellin. 04 76 38 41 61.

Conférences, ateliers, rencontres avec les auteurs, soirées lecture et théâtre autour du thème « Cap Méditerranée ». Espace Saint-Laurent et salle polyvalente.

Nord-Isère

>> Le 27 janvier

Chœur

A Corbelin. 04 74 83 72 00.

Concert du chœur Omega et du groupe Rétroviseur. « Morceaux choisis » des Shadows à Téléphone en passant par Errol Gardner et Django Reinhart. A 20 h 30. Salle polyvalente.

>> Les 10 février et 10 mars

Centre de formation

A Beaurepaire. 04 74 79 07 97.

Journée « portes ouvertes » au Centre de formation du Dauphiné pour les enseignements, du BEP au bac professionnel en électronique, chaudronnerie, mécanique productique, maintenance…

>> Le 27 février

Collections

A Morestel. 04 74 33 93 58.

Salon des collectionneurs 2007, réunissant objets insolites et collections traditionnelles (philatélie, télécartes, petites voitures, trains…). Salle de l'amitié.

>> Les 3 et 4 mars

Bourse aux minéraux

A Bourgoin-Jallieu.
04 74 92 16 46.

31e Bourse internationale aux minéraux et fossiles. Ventes, concours, échanges et animation en partenariat avec les écoles. De 10 h à 19 h. Salle polyvalente.

Sud-Isère

>> Les 2 février et 2 mars

Soirée pleine lune

Aux Deux-Alpes. 04 7679 54 45.

Ski au soleil couchant et de nuit, à la lueur de la pleine lune, en compagnie des pisteurs de la station. Course de 1 300 m de dénivelée et visite de la grotte de glace.

>> Les 3 et 4 février

Traversée du Vercors

A Corrençon-en-Vercors.
08 11 46 00 27.

36e Traversée du Vercors à ski de fond en compagnie d'un millier de fondeurs. Parcours de 20 et 50 km, en solo, duo ou famille. Arrivée à Corrençon-en-Vercors.

>> Les 14, 21, 28 février et 7 mars

Soirées glisse

A Lans-en-Vercors. 04 76 95 42 62.

Démonstration et initiation aux nouvelles glisses : snow scoot, b-one, snake-gliss, air board … en musique. Descente aux flambeaux avec l'Ecole de ski français. Accès libre. Espace de loisirs du Massif de l'Aigle.

>> Le 23 février

Les 5e Pyroski

A Autrans. 04 76 95 30 70.

Spectacle pyrotechnique gratuit, alliant son et lumières, sur les tremplins de la station.

>> Les bons goûts de notre terroir

Chaque mois, découvrez les terroirs de l'ancien Dauphiné, leurs saveurs et leur histoire à travers une de ses spécialités gastronomiques. Par Corine Lacrampe.

Les matafans : mille façons de mater la faim

© C.Lacrampe

En patois, matafan (ou matefan, ou matafin) signifie « mater la faim ». Cette galette de pommes de terre que les paysans mangeaient traditionnellement, à l'aube, avant de partir aux champs, devait « tenir au ventre » jusqu'au casse-croûte de 10 h. Le matafan se réalise à base de pommes de terre crues, râpées, égouttées, liées avec de la farine et des œufs battus. On fait frire la préparation en galette d'un centimètre d'épaisseur dans une poêle huilée. Les matafans se dégustent chauds avec une salade verte.

Le matafan se décline de mille manières selon les villages, les familles, les saisons et l'inspiration. On mélange à la pâte, avant cuisson, de l'ail, de l'oignon, de la ciboulette, des fines herbes, des lardons, des raisins secs… En version sucrée : on remplace les pommes de terre par des pommes fruit ou des poires coupées en lamelle, et on saupoudre de cannelle avant de servir. Façon blini : on frit les matafans dans de petites poêles et on sert avec de la crème fraîche. Quelques restaurants de l'Oisans, du Vercors ou de Chartreuse servent à toute heure ce plat montagnard délicieux et calorique, idéal pour se « requinquer » au retour d'une randonnée.

Illustration © B. Fouquet

>> Au IVe siècle après J.-C, Cularo n'avait rien à voir avec la Grenoble actuelle. La ville comptait 2 000 habitants environ contre 150 000 aujourd'hui.

C'était en - 43 avant J.-C.

De Cularo… à Grenoble

Difficile de se faire une idée sur la Grenoble antique : depuis 2 000 ans, la ville s'est construite et reconstruite sur un même site, avec souvent une réutilisation des matériaux. De plus, elle n'a jamais pu être fouillée en profondeur. L'ouvrage de Bernard Rémy et Jean-Pascal Jospin, *Cularo, Gratianopolis, Grenoble*, apporte un nouvel éclairage sur la naissance de Grenoble.

« *Quelle belle journée*, se dit Lucius en regardant le ciel depuis le seuil de son atelier. *Espérons que les affaires le seront tout aussi.* » Il doit recevoir dans la matinée la visite de l'esclave Caecus, le gardien du temple de la divinité égyptienne Isis, dont le sanctuaire est situé sur les hauteurs de Seyssinet-Pariset. Ce dernier lui a passé commande de coupelles en céramique, de lampes à huile et de vases pour les besoins du culte. Pourtant, Lucius est inquiet. Il n'a toujours pas reçu ces objets qu'il importe d'Afrique du Nord et qui sont à la mode actuellement chez tous les notables de Cularo. Une visite au port* s'impose. Son fournisseur, heureusement, est là, déchargeant amphores d'huile d'olive et poteries chargées à Marseille.

Nous sommes au début du IIIe siècle après J.-C. Bateliers, meuniers, potiers, carriers, agriculteurs et tisserands assurent à la bourgade de Cularo une prospérité toute relative. La rivière Isère, navigable d'Albertville jusqu'au Rhône, et la situation géographique de la ville, à la croisée de plusieurs voies de communication importantes, sont, en revanche, des atouts non négligeables. On y perçoit un péage et des taxes sur toutes les marchandises qui y transitent. L'impôt part à Rome, mais les retombées financières profitent à la ville et à quelques riches familles comme les Attii et les Cassii.

Lucius, comme l'immense majorité des habitants de Cularo, est un Allobroge. Son peuple a été vaincu en -121 avant J.-C. par les Romains et, depuis, l'Allobrogie, ce vaste territoire qui s'étend de Genève à Vienne, est nommée *Civitas Vienna*, et son centre administratif et politique est Vienne. Fidèles à l'Empire, latinophiles, les Allobroges ont progressivement gagné des privilèges jusqu'à obtenir, au début du Ier siècle, le droit italique qui assimile leur territoire au sol italien et les dispense d'impôt personnel.

Quelques siècles plus tard, en 286, alors que l'Empire traverse une période d'invasions, les empereurs Dioclétien et Maximien offrent à Cularo un rempart de 1 500 mètres de périmètre et de huit mètres de hauteur. Mais surtout, sous leur règne, Cularo change de statut et prend son autonomie vis-à-vis de Vienne. Désormais, capitale d'un territoire comprenant la Savoie, l'Oisans, Belledonne, la Chartreuse, le nord du Vercors et une partie du Nord-Isère, la ville ne cessera de progresser tant en population qu'en poids économique. Deux portes monumentales, les portes Jovia et Herculea, en assurent l'accès et 39 tours ponctuent le chemin de ronde. La construction de la muraille est soignée, signe de prestige. Des garnisons de soldats y stationnent, car Cularo est considérée comme une base arrière pour la reconquête des Gaules. Cette situation assure au commerce et à l'artisanat de correctes retombées financières. En 381, Cularo prendra le nom de Gratianopolis et jouera un rôle capital dans la christianisation de tout son territoire. Le musée de l'Ancien évêché, à Grenoble, un musée du Conseil général dont l'entrée est gratuite, retrace l'évolution historique et religieuse de ce qui deviendra plus tard la capitale des Alpes. Pour comprendre cette évolution, une visite s'impose. ■

Richard Juillet

** Celui-ci est probablement situé vers l'ancien Palais de justice de Grenoble.*

>> Zoom

Cularo et Lucius Plancus

C'est en - 43 avant J.-C. que le général Lucius Munatius Plancus, le fondateur de Lyon, évoque pour la première fois la bourgade de Cularo dans des courriers adressés à Cicéron. La ville, sans doute fondée par les Gaulois allobroges, signifie alors "champs de courges" !

En l'an 381, le nom de Cularo s'efface au profit de Gratianopolis, du nom de l'empereur Gratien. On sait que ce dernier, qui résidait à Trèves, a séjourné en Gaule en 379, mais rien n'atteste qu'il soit venu à Cularo et encore moins qu'il ait voulu donner son nom à la ville. Jean-Pascal Jospin, conservateur au Musée dauphinois, et Bernard Rémy, professeur d'histoire romaine à l'Université de Grenoble, auteurs d'un ouvrage* récent sur la question, pensent plutôt que ce sont les édiles locaux qui ont entrepris la démarche, reconnaissants que l'empereur avait favorisé l'implantation du christianisme dans la région et doté Cularo d'une cité épiscopale.

**Cularo, Gratianopolis, Grenoble. Editions PUL.*

Illustration © Eric Fourcoux

>> Restitution de la porte Herculea au IVe siècle après J.-C.